

LE MAIRE PAYETTE A HONFLEUR

Le premier magistrat de la ville de Montréal a soulevé un vif enthousiasme aux grandes fêtes organisées par le comité Duplex à l'occasion du Troisième Centenaire de la fondation de la ville de Québec par Champlain. Un succès colossal.

La "Presse" donne en premier à ses milliers de lecteurs le texte même du discours prononcé par le Maire de Montréal à Paris hier.

Le comité Duplex a pris l'initiative des fêtes qui ont eu lieu en France, à Honfleur il y a huit jours, et à Paris hier, en mémoire de Champlain et du tricentenaire de la fondation de Québec.

La cérémonie d'hier a eu lieu dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, au milieu d'une assistance nombreuse composée de toutes les célébrités et de toutes les élégances parisiennes. En l'absence du ministre des Colonies, M. Pierre Gaudin, député, présidait cette émouvante séance, à laquelle assistaient l'honorable M. Fabre, commissaire du Canada à Paris, et son honneur M. L. Payette, maire de Montréal, qui représentait la Ville, accompagné de M. René Bauset, Mlle Lapalme, de l'Opéra Comique, et M. R. Flamondon, de l'Opéra, ont fait entendre des discours canadiens qui ont obtenu un très gros succès.

De nombreux discours ont été prononcés. Celui du maire de Montréal a été, avec raison, jugé tellement important par notre représentant à Paris, que nous nous empressons de le publier tel "in extenso".

C'est une première des plus précieuses que la "Presse", le grand organe des Canadiens-Français, le véhicule de la pensée française entre la France et le Canada, est heureux d'offrir à ses milliers de lecteurs.

L'impression causée par le discours du maire Payette, et la présence des Canadiens-Français au milieu des fêtes organisées par le comité Duplex, à Paris, a causé un grand enthousiasme parmi nos cousins de France, et cette impression a été si vive, si spontanée, que dès hier soir, immédiatement après les premières fêtes, M. René Bauset télégraphiait à l'un des rédacteurs de la "Presse" :

Henri Roulland,

La "Presse", Montréal.

Succès épatant !

BAUSET.

Votez le discours du maire Payette.

Monsieur le président : Messieurs les membres du Comité Duplex ;

Mesdames, Messieurs.

Lorsque je fus élevé à la dignité de premier magistrat de la ville de Montréal, je crus que mon cœur avait reçu toute la part d'émotion qu'il pouvait contenir, et que la légitime ambition dont je suis animé était au comble de la satisfaction.

Je me trompais : il m'était réservé une émotion plus profonde liée à un honneur plus grand : celui de représenter aujourd'hui mes concitoyens dans une fête éclatante de patriotisme et de fraternité, et cela dans la capitale de la France, mère-patrie des Canadiens, au sein d'une assemblée d'élite, de la plus haute distinction intellectuelle, scientifique, artistique, dont la gloire rayonne et rayonnera toujours sur le monde civilisé.

Id, Mesdames, je sens une douceur infinie pénétrer dans mon âme, en attendant ce que j'entends, en voyant ce que je vois. Et je voudrais que tous mes concitoyens d'origine française, que tous mes compatriotes de la province de Québec fussent témoins de cette commémoration du tricentenaire de la Nouvelle-France.

Sans doute il y a eu dans quelques jours, à Québec, une série de fêtes ayant le même objet, et la statue de l'illustre Champlain, due au ciseau inspiré de M. Paul Chavé et dressée sur le point culminant de Québec, sera le but d'un pèlerinage et d'un culte patriotique et touchant pèlerinage.

Mais les fêtes de Québec n'auront pas le caractère exclusivement français que vous avez donné à celles d'Honfleur, il y a quelques jours, et que vous donnez ici à l'événement historique dont vous rappelez et solennellement le souvenir.

Le Canada est peuplé par deux races qui vivent en paix sans pourtant se mêler. Ceci est la règle générale, mais il y a d'heureuses et de nombreuses exceptions dont je parlerai dans un instant. Les races ont maintenu des droits égaux à célébrer la fondation de Québec, aujourd'hui prospère et florissante, mais elles ne jugent pas et ne peuvent point juger les faits du passé sous le même angle de vision, et cela pour des motifs sur lesquels je ne dois pas insister. Ce qui est certain, c'est que la note française ne dominera pas dans ces fêtes dont, pour la majorité des participants, Champlain n'est que le prétexte. Nos compatriotes anglais ont pris d'office la direction des cérémonies, et ils ne manquent pas de faire une plus large part à Wolfe, le vainqueur de l'héroïque Montcalm, vaincu lui-même en même temps par la mort, qu'au fondateur de la première cité canadienne.

En ce moment, Messieurs, vous écoutez de mon esprit la tristesse de cette pensée : c'est pourquoi je laisse librement déborder devant vous la vive reconnaissance qu'inonde mon cœur, reconnaissance provoquée par le beau geste que vous venez de faire, par le noble sentiment fraternel qui vous anime à notre égard.

Mais vous avez fait plus, Messieurs, en célébrant cet anniversaire, que de nous donner une preuve de haut intérêt et de générosité morale ; vous avez dissipé un malentendu cruel qui était l'amertume dans le cœur de tous ceux des nôtres qui, n'appréhendant que le fait matériel de notre abandon à l'Angleterre, en 1763, en ont accusé la France alors que son roi seul était coupable de ce crime.

En effet, à cette époque le peuple français n'avait pas le droit d'intervenir dans les décisions du souverain ; il n'avait même pas le droit de les critiquer lorsque le bon plaisir royal ou impérial avait, comme dans le cas du Canada, des Indes et de la Louisiane, rejeté dédaigneusement ces



Son honneur le maire Payette, de Montréal, dont le discours publié aujourd'hui, en extenso, et exclusivement par la "Presse", a été une vive impression parmi nos cousins de France, aux fêtes du Troisième Centenaire de la fondation de Québec.

Photographie Ladrès et Lavergne, 300 rue St Denis, coin Ontario.

trois perles qui faisaient partie des bijoux de la Couronne de France.

Le peuple canadien a conservé très vite le douloureux souvenir de cet abandon, et, injuste comme l'est trop souvent le peuple dans ses jugements irréfléchis, il n'a cessé d'accuser la France de l'avoir abandonné alors qu'il défendait, au prix de son sang et de sa liberté, le sol français du

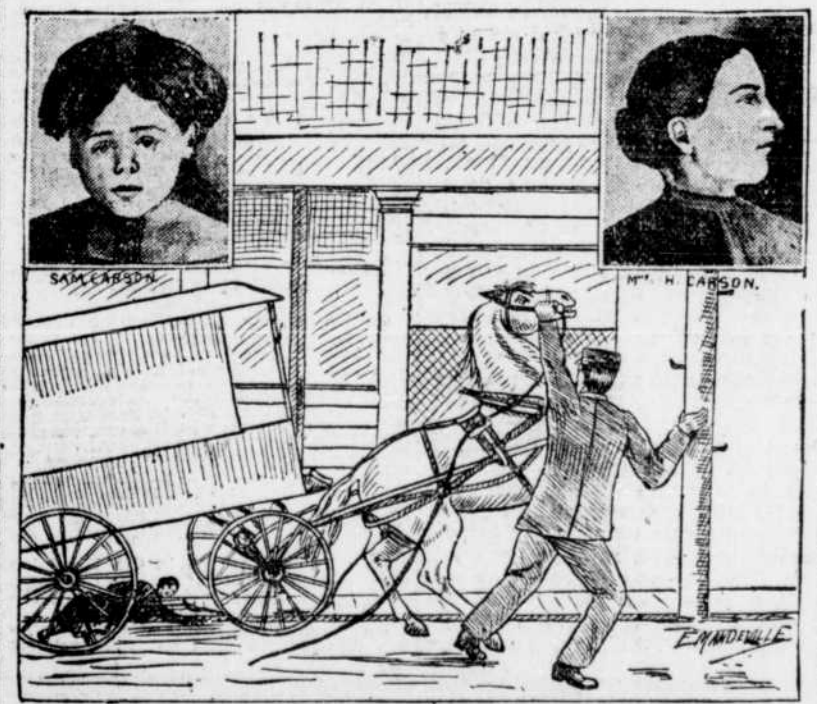
Canada contre l'envahissement de l'Anglais.

Dans ces jours douloureux, le peuple de Québec attendait avec angoisse, du haut du cap Diamant, précisément à l'endroit où se dresse aujourd'hui la fière statue de Champlain, la venue des vaisseaux français.

A suivre sur la page 5

SUR LE PAS DE LEUR PORTE

Une femme et son enfant sont gravement blessés, samedi soir, par un cheval furieux. — Un courageux citoyen empêche de plus grands malheurs.



Scène reconstituée de l'accident arrivé à Mme H. Carson et à son fils, samedi soir, boulevard de l'Est, de la "Presse".

Un cheval prend le mors aux dents, la chose est si commune dans une grande ville, qu'une simple mention suffit. Mais il est des circonstances, surtout si l'on a de graves blessures à enregistrer, où plus de détails s'imposent.

Samedi soir, vers 6 heures, tout un émoi a été causé dans le quartier St Jean-Baptiste, avenue Coloniale et rue Duluth. Le cheval de M. Paul Longpré, épicière, attelé à une voiture de livraison, stationnait dans l'avenue Coloniale, pendant que le commis livrait les effets commandés par un client. Le commis avait en soin de mettre un poids au cheval qui, malgré cette précaution, et pour une cause encore inconnue, prit le mors aux dents.

L'animal, parti à environ un arpent de la rue Duluth, perdit, en route, le poids qui ralentissait sa course, et tourna, rapide comme la foudre, l'angle de cette dernière rue. Dans son élan furieux, le cheval monta sur le trottoir du côté sud de la rue, renversant Mme H. Carson et son jeune bébé, Sam, qui se tenaient sur le pas de leur porte, 38 rue Duluth-Est. Juste à ce moment, le pompier J. Drolet, de la caserne No 14 qui passait sur les lieux, sauta à la bride du cheval emporté et prévint de plus graves accidents.

A quelques pieds à peine de l'endroit de la lutte du brave sauveur avec le cheval furieux, plusieurs enfants se tenaient et allaient être broyés sous les pieds de l'animal. M. Drolet aidé de M. J. David, commis de M. Longpré, parvint à arrêter la



Le pompier J. Drolet, du poste No 14, qui, au risque de sa vie, a arrêté, samedi soir, un cheval à l'épouvante, rue Duluth.—Photo. J. A. Dumas, 460 rue St Denis.

DECLARATION OFFICIELLE
DE
MM. P. S. ROSS & SONS

Comptables licenciés, de Montréal

Auditeurs des

Compagnies :

The Montreal Light, Heat & Power Co.
The Bell Telephone Co. of Canada.
The Sun Life Assurance Co. of Canada.
The Dominion Textile Co.
The Illinois Traction Co.
The Guardian Assurance Co.

Et un grand nombre d'autres compagnies et maisons d'affaires.

"LA PRESSE"

Donne la preuve de sa circulation.

Elle demande en justice que ses confrères en fassent autant.

"LA PRESSE" a toujours été trop glorieuse de sa grande circulation pour craindre d'en faire la vérification par des experts de haute réputation, chaque fois que quelque rival s'est permis d'en diminuer son chiffre ou sa valeur.

Elle offre, encore aujourd'hui un rapport inattaquable de MM. P. S. Ross & Sons, comme réponse aux attaques infâmes dont elle a été l'objet depuis quelque temps. Quoi qu'on en ait dit, la circulation de la "Presse" n'a pas cessé d'augmenter.

En justice pour la "Presse" et pour le public qui l'exige, la nouvelle association de contrôle dont on vient de jeter les bases devra se faire un devoir de mettre au jour, sans délai, et pour au moins une année en arrière, la situation des journaux qui font valoir leur circulation comme médium d'annonces.

"La Presse" se déclare prête à mettre encore une fois tous ses livres et documents entre les mains de ses annonceurs pour autant d'années en arrière que l'on voudra, afin de donner une plus longue preuve de sa bonne foi.

Elle n'aurait pas même d'objection à admettre le comptable de n'importe quel journal pour voir de ses yeux à ce que rien ne soit exagéré dans les informations fournies à l'examineur.

RAPPORT

Après avoir visité le bureau de "La Presse" et examiné avec soin les livres, registres, etc., afin d'établir la moyenne de la circulation de l'édition quotidienne pour les deux années finissant le 30 Avril 1908, nous avons trouvé les chiffres ci-dessous :

Circulation moyenne par jour pour l'année finissant le 30 Avril 1907	101,622
Circulation moyenne par jour pour l'année finissant le 30 Avril 1908	103,312
Augmentation de la circulation moyenne par jour pour 1908	1,690
La circulation moyenne par jour pour l'année finissant le 30 Avril 1908, se répartit comme suit :	
Ville de Montréal et banlieues	45,816
Ailleurs au Canada	31,720
Exemplaires gratuits	2,033
Etats-Unis (édition Américaine) et Europe	23,743
Total	103,312

Certifié exact.

(Signé) P. S. ROSS & SONS,
Montréal, 6 Juin 1908. Comptables licenciés.

LES RAVAGES DU CARNASSIER

Les loups, dont les habitants de la Rivière des Prairies se croyaient débarrassés à tout jamais, apparaissent de nouveau et plus nombreux encore. — A la ferme Maillet.

Il y a un mois environ, on se le rappelle, M. Félix Duplessis, de la Rivière des Prairies, tuait un superbe loup, et obtenait une prime du gouvernement pour son beau coup de fusil. Les habitants de l'endroit félicitèrent le chasseur de les avoir débarrassés du terrible carnassier. Et pendant quelque temps, la nuit, on n'entendait plus les lugubres hurlements du loup, de sorte qu'on dormait tranquille. Mais voilà que la nouvelle nous arrive que les loups ont envahi certains bois de la Rivière des Prairies. Ils auraient même causé des dégâts considérables. Pour sa part M. Adrien Maillet, riche cultivateur de l'endroit, a à déplorer la perte de quatre magnifiques vaches laitières. Un matin de la semaine dernière, il trouva ses vaches dévorées. Des chiens auraient pu s'attaquer aux animaux de M. Maillet, mais on semble disposer à croire à la Rivière des Prairies que ce sont des loups qui sont responsables de la boucherie.

M. Duplessis, le tueur de loups, a repris son fusil et il bat les bois de la Rivière des Prairies à la recherche des redoutables carnassiers.

LORD GREY

A MONTREAL

Son excellence le gouverneur général est à Montréal aujourd'hui. Il a déjeuné avec le conseil impérial de Russie, M. Nicolas de Struve, à la maison de lord Strathcona où il se retire toujours.

Au cours de l'avant-midi, il a présidé à la séance d'Histoire sur Champlain.

C'est à ce concours que l'on doit accorder les prix aux lauréats du concours pour le meilleur panegyrique de Champlain.

DE RETOUR

Le Dr L. J. Lemieux, réçu par acclamation, député de Gaspé, est revenu à Montréal.

DESASTREUSE
COLLISION

Deux convois de fret pesamment chargés se tamponnent à la jonction

DE NOYAN

Il ne reste guère que les chaudières des deux locomotives et les fourgons sont

TOUS DEMOLIS

Deux locomotives dont il ne reste guère d'intactes que les chaudières, plusieurs fourgons démolis, des marchandises détériorées, tel est le résultat d'une collision qui a eu lieu samedi matin, près de la Jonction de Noyan entre deux convois de fret pesamment chargés du Canada Atlantique. On ne connaît pas de blessés. Les mécaniciens et les chauffeurs sautèrent à temps pour avoir la vie sauve, après avoir eu la précaution de fermer les manettes. S'ils étaient restés à leur poste, il est plus que possible qu'ils auraient trouvé une mort affreuse dans les débris de leurs locomotives.

L'enquête révélera les responsabilités ; on a déjà commencé, aux bureaux du Grand-Tronc à s'en occuper. Il a fallu près de deux jours entiers pour débayer complètement la voie et pour ramener ce qui reste du convoi à la Pointe Saint-Charles.

LES FRASQUES
D'UN CHEVAL

IL PREND LE MORIS AUX DENTS, MÛT EN PIÈCES LA VOITURE ET MENACE LA VIE DES CITOYENS.

Hier après-midi, vers 4.30 heures, un cheval attelé à une lourde voiture de livraison et appartenant à M. J. Garsen, manufacturier de biscuits et de sucreries, rue Parthenais, a pris l'épouvante au coin des rues Mentana et Rachel.

Le conducteur de la voiture, M. Paul Méthivier, âgé de 14 ans environ, fut violemment projeté sur le pavé, par le contre-coup, que le cheval imprima à la voiture, en s'engageant, à une allure vertigineuse, sur la voie des tramways.

Le cheval emballé suivit la rue Rachel jusqu'au coin de la rue Lassalle. En tournant brusquement pour monter la rue Lassalle il passa sur le trottoir et la voiture accrochant un arbre se brisa. Le cheval, dont cet accident avait un peu ralenti la course, fut arrêté par un jeune homme, M. Gauthier.

Il y avait dans la voiture, quatre bidons contenant de la crème à la glace ; ces bidons tombèrent dans la rue, à la grande satisfaction d'un grand nombre d'enfants, qui se régalaient sans scrupule.

Le jeune Méthivier ne paraissait pas trop souffrir de sa chute, le cheval n'a absolument aucun mal, mais la voiture est très endommagée.

Comme on le sait, des centaines et même le dimanche autour du Parc Lafontaine, et cet miracle qu'on n'a pas eu à enregistrer d'accident de personne.

UNE BAIGNADE
DANS L'ETANG

Une embarcation, occupée par un nommé Ruel, un autre jeune homme et deux jeunes filles, dont nous n'avons pas été capable de nous procurer les noms, a chaviré hier après-midi, vers 4 heures, sur le petit lac du Parc Lafontaine.

C'est en essayant de changer de siège, malgré les réprimandes qui le défendaient, que les deux jeunes gens, ont fait verser la chaloupe.

Vu le peu de profondeur de l'eau, les canoteurs en ont été quittes pour un bain désagréable.

INCENDIE A
LONGUEUIL

Le feu s'est déclaré vers une heure, la nuit dernière, dans la bâtisse des rafraîchissements de la "Maison Blanche", située à l'angle des rues Saint-Charles et Saint-Alexandre, à Longueuil. Les pompiers se rendirent promptement sur les lieux sous les ordres du sous-chef Dubois, qui se trouvait de garde au poste et réussirent à éteindre les flammes en quelques instants.

Les dommages ne s'élevèrent qu'à une centaine de dollars, mais M. Day, le propriétaire, est d'opinion qu'il a été victime de quelques envieux, jaloux du succès qu'il a remporté depuis qu'il a ouvert son établissement.

Sans la prompt intervention des pompiers et leur vaillance, ce matin, une maison habitée par M. Camille Bertrand, marchand-tailleur, ainsi que les dépendances de l'hospice Saint-Antoine seraient certainement devenues la proie des flammes, ce qui aurait pu causer une véritable conflagration.

Le chef Fourcher, qui se transporta aussitôt sur les lieux, s'assura que l'incendie était bien sous contrôle et que tout danger était complètement disparu avant de donner l'ordre à ses hommes de retourner à la caserne. Il mérite certainement ainsi que le sous-chef Dubois et ses hommes les plus vives félicitations pour la façon dont ils ont su maîtriser ce commencement d'incendie.

UN INCENDIE
DESASTREUX

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 15 — La maison et les granges de M. Todd Choquette, ont été détruites par l'incendie, samedi soir, entre dix et onze heures. M. Choquette habite à environ un quart de mille de Minton. On avait vu des chemineaux rôder dans les alentours et l'on suppose qu'ils sont entrés dans la grange avec leurs pipes. Ce serait la cause de ce désastre. Les bâties étaient assurées au montant de \$1,500.

EN ROUTE VERS
SAN FRANCISCO

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 15 — A 8 heures précises, ce matin, mon globe-trotter, Alphonse Boilevert et Ernest Leroux, sont partis pour leur long voyage à pied, de Sherbrooke à San Francisco.

Malgré le mauvais temps, une foule nombreuse est venue saluer nos braves amis.

L'idée de parcourir 2,600 milles ne les émeut pas du tout. Ce soir, ils seront à Richmond, demain soir, à St Hyacinthe, et, mercredi, à Montréal.

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT: CANADA \$2.50 par an, \$1.75 pour 6 mois, \$1.00 pour 3 mois. ÉTRANGER \$5.00 par an, \$3.50 pour 6 mois, \$2.00 pour 3 mois. Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

Toute lettre doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAU POUR LES ÉTATS-UNIS A New-York, W. J. MORTON, 619 Broadway Bldg, 235 Fifth Ave, Corner, 20th St.

A Chicago, W. J. MORTON, 111 E. Wacker Drive, 27th St, Chicago, Ill.

POUR L'ÉTRANGER London, Anglet, CHS. DEWINTER, Limited, 11, Chancery Cross Road.

Circulation de LA PRESSE

13 JUIN

LUNDI	94,909
MARDI	94,335
MERCREDI	94,800
JEUDI	94,953
VENDREDI	94,899
SAMEDI	117,702

TOTAL 592,104

HEBDOMADAIRE 50,243

642,347

MOYENNE PAR JOUR DE L'ÉDITION QUOTIDIENNE

98,684

La moyenne de la circulation de la "Presse", dans la ville de Montréal et la banlieue, dépasse 45,000 copies par jour.

Aucun autre journal français de cette ville ne peut prouver que son tirage, pour la ville de Montréal et la banlieue, atteigne le tiers de cette circulation.

L'AUDACE DES GAMBRIOLEURS

ILS S'INTRODUISENT DANS LA DEMEURE DE M. J. A. JACOBS, GERANT DE LA "CANADIAN UNDERWEAR CO." ET FONT UN RICHE BUTIN.

UNE ENQUÊTE.

Profitant de l'absence de M. J. A. Jacobs, gérant de la "Canadian Underwear Co." et de sa famille, trois rôdeurs s'introduisirent samedi après-midi dans son domicile. Vers quatre heures, M. Jacobs revenait chez lui, avec des amis. A sa grande surprise, en pénétrant dans sa maison, il aperçut trois individus en train de remplir un sac de différents objets.

Le propriétaire et ses amis tentèrent, mais sans succès, de capturer les filous qui purent s'échapper en grimpant sur le toit.

Des policiers du poste No 10, mandés par téléphone, ouvrirent une enquête qui n'a pas encore donné de résultat.

Danger de la Constipation

Il faut combattre la constipation en tout temps, mais surtout pendant les chaleurs, époque plus particulièrement favorable à l'éclatement des maladies. L'action douce des

PILULES DE NOIX LONGUES de McGALE dont l'efficacité est démontrée par des milliers de guérisons, les recommande à toutes les personnes souffrant de constipation.

25 cents la boîte chez les marchands ou par la maille.

THE WINGATE CHEMICAL CO. LTD., MONTREAL A W B

Grand Roman dramatique par Charles de Villars

LES MISEREUX

—Out— depuis longtemps je désire la récompense du zèle et de la tendresse qu'elle montre à notre service; mais son dévouement est si grand que jamais elle n'a rien voulu accepter des offres que je lui faisais.

M. de Roustan s'embarrassait dans sa phrase, il avait du mal à continuer.

J'ai donc cherché, Jeanne, un moyen de la récompenser, ce moyen, l'espère, mon enfant, que tu n'y contrediras pas. D'ailleurs, ajouta-t-il vivement, il serait trop tard maintenant, elle a accepté de devenir ma femme.

—Tu feras... une femme comme ma maman était, cria Jeanne, hors d'elle. Non, cela n'est pas possible, cela n'est pas vrai!

—Calme-toi, Jeanne, calme-toi! —Tu veux te moquer de moi, m'écriai-je. Tu n'as rien à me proposer. Tu ne peux en alimenter une autre. Ce n'est pas possible.

—Tu ne peux pas comprendre, Jeanne,

LES NOTRES DANS LE NORD-OUEST

LETTRE DE M. L'ABBÉ BERUBÉ

Vanda Sask, Canada, 8 juin, 1908.

Mons. le Directeur de la "Presse" Montréal:

Plusieurs "me demandent des nouvelles de l'Ouest, je compte sur votre bienveillance pour les donner dans vos colonnes.

Dans la Saskatchewan, la saison est exceptionnellement belle. Les printemps sont venus en bon temps. Nos cultivateurs ont semé leur blé en avril, leur avoine et orge en mai. Après ce que je puis voir, dans mes nombreux voyages à travers cette province, l'étendue des terrains ensemencés cette année est de 30 p.c. plus considérable que celle de l'année dernière.

Le grain est de toute beauté, long de 5 à 6 pouces et court de 12 à 14. Complètement la terre. A moins d'accidents fortuits, la récolte sera excellente. Jusqu'ici, le temps se comporte admirablement. La seconde partie d'avril et tout mai ont été secs, mais depuis le commencement de juin, nous avons eu de nombreuses pluies et abondantes. Juin en effet, est la saison des pluies, ce qui assure la récolte du foin et des grains.

De nombreux colons nous ont arrivés de diverses parties des États-Unis, et de la Province de Québec, et se déclarent satisfaits de ce qu'ils voient. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, MM. Art. Labrecque et Jean Laviolette sont venus de Lac St-Jean vers le milieu d'avril, (le meilleur temps pour arriver), sans argent et avec des familles nombreuses. Depuis, non seulement ils ont vécu sans misère, mais ils sont maintenant propriétaires chacun de 160 arpents de terre, égale en valeur à 4000 milles de Québec, de quatre bœufs de charue, wagon, etc. Voilà donc deux pères de famille qui ont gagné, en moins de deux mois chacun, plus de \$2500, car ils ne donneraient pas pour \$5000 ce qu'ils possèdent maintenant. "C'est la terre pour les autres, ils gagnent chacun six plaques par jour, et maintenant que leurs atteleages sont payés ils vont "casser" sur leurs propres terrains, 150 arpents ce qui leur promet pour l'année prochaine une récolte de 3500 ou 4000 milles de blé. Ont-ils jamais vu cela? Ils déclarent en être émerveillés. M. Gauthier arrivé des États de l'Est, par Sherbrooke, a été étonné "à la part" 100 arpents pour un propriétaire qui lui fournit une grande quantité de terres, la semence et toutes les machines nécessaires. A ce compte, il aura pour sa part la récolte de 50 arpents, ce qui fournira la vie à sa famille en attendant la première récolte sur sa propre terre. Ils comptent pour le printemps prochain, à l'exemple à suivre pour ceux qui se proposent de venir dans l'Ouest, c'est au commencement d'avril qu'il faut arriver.

Ceux qui peuvent disposer d'un petit capital de \$1500 à \$2000 font beaucoup de bénéfices. Ils achètent des terres dans le voisinage des villes et des chemins de fer que d'aller chercher des hommes à 40 ou 50 milles des centres. C'est ce que viennent de faire entr'autres MM. Germain LePage et Philias Laviolette, de Rimouski. Louis et Théodore Germain, de Ste Sophie, de Lévis, et Nicolas Germain, de St-Jovite, ont déjà plus que doublé leur capital et ont chacun une belle récolte qui pousse sans qu'ils aient touché, ayant acheté des terres ensemencées. Il y a encore dans un rayon de 5 à 6 milles de cette ville, un nombre de terres dans les mêmes conditions.

Mais vous me demanderez, pourquoi les propriétaires de ces terres si bonnes les vendent-ils? Hélas! pourquoi! On pourrait le demander aux barkeepers. On sait d'ailleurs, qu'un bon nombre des immigrants ramassés sur le pavé des grandes villes, l'année du Salut, sont tout à fait incapables de tirer parti de la meilleure des terres.

M. Tifode, Grimaud a une histoire intéressante que vous me permettez de raconter. Il est à son second voyage dans l'Ouest depuis avril. Dans un premier voyage il s'est rendu jusqu'à St Paul des Métis dans l'Alberta, à la recherche d'un homestead. En revenant, il avait acheté une terre située à 15 milles de R. Ry, au nord de Vegreville. Mais lors de son second voyage, passant par la première fois sur le C. M. R. avec son père, ils furent frappés de la beauté des terres de cette région. Sur notre invitation ils arrêtèrent à Vanda et trouvèrent un pays avantageux qu'ils renoncèrent à leur terre d'Alberta.

Chant d'exemple, des idées saines et honnêtes, vraiment cela n'est pas tolérable.

Puisse cet exemple servir à ceux de mes lecteurs qui voudraient répandre des idées nouvelles.

L'humanité est essentiellement conservatrice.

15/6—1908. LAURENT BART.

LES NOTRES DANS LE NORD-OUEST

LETTRE DE M. L'ABBÉ BERUBÉ

Vanda Sask, Canada, 8 juin, 1908.

Mons. le Directeur de la "Presse" Montréal:

Plusieurs "me demandent des nouvelles de l'Ouest, je compte sur votre bienveillance pour les donner dans vos colonnes.

Dans la Saskatchewan, la saison est exceptionnellement belle. Les printemps sont venus en bon temps. Nos cultivateurs ont semé leur blé en avril, leur avoine et orge en mai. Après ce que je puis voir, dans mes nombreux voyages à travers cette province, l'étendue des terrains ensemencés cette année est de 30 p.c. plus considérable que celle de l'année dernière.

Le grain est de toute beauté, long de 5 à 6 pouces et court de 12 à 14. Complètement la terre. A moins d'accidents fortuits, la récolte sera excellente. Jusqu'ici, le temps se comporte admirablement. La seconde partie d'avril et tout mai ont été secs, mais depuis le commencement de juin, nous avons eu de nombreuses pluies et abondantes. Juin en effet, est la saison des pluies, ce qui assure la récolte du foin et des grains.

De nombreux colons nous ont arrivés de diverses parties des États-Unis, et de la Province de Québec, et se déclarent satisfaits de ce qu'ils voient. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, MM. Art. Labrecque et Jean Laviolette sont venus de Lac St-Jean vers le milieu d'avril, (le meilleur temps pour arriver), sans argent et avec des familles nombreuses. Depuis, non seulement ils ont vécu sans misère, mais ils sont maintenant propriétaires chacun de 160 arpents de terre, égale en valeur à 4000 milles de Québec, de quatre bœufs de charue, wagon, etc. Voilà donc deux pères de famille qui ont gagné, en moins de deux mois chacun, plus de \$2500, car ils ne donneraient pas pour \$5000 ce qu'ils possèdent maintenant. "C'est la terre pour les autres, ils gagnent chacun six plaques par jour, et maintenant que leurs atteleages sont payés ils vont "casser" sur leurs propres terrains, 150 arpents ce qui leur promet pour l'année prochaine une récolte de 3500 ou 4000 milles de blé. Ont-ils jamais vu cela? Ils déclarent en être émerveillés. M. Gauthier arrivé des États de l'Est, par Sherbrooke, a été étonné "à la part" 100 arpents pour un propriétaire qui lui fournit une grande quantité de terres, la semence et toutes les machines nécessaires. A ce compte, il aura pour sa part la récolte de 50 arpents, ce qui fournira la vie à sa famille en attendant la première récolte sur sa propre terre. Ils comptent pour le printemps prochain, à l'exemple à suivre pour ceux qui se proposent de venir dans l'Ouest, c'est au commencement d'avril qu'il faut arriver.

Ceux qui peuvent disposer d'un petit capital de \$1500 à \$2000 font beaucoup de bénéfices. Ils achètent des terres dans le voisinage des villes et des chemins de fer que d'aller chercher des hommes à 40 ou 50 milles des centres. C'est ce que viennent de faire entr'autres MM. Germain LePage et Philias Laviolette, de Rimouski. Louis et Théodore Germain, de Ste Sophie, de Lévis, et Nicolas Germain, de St-Jovite, ont déjà plus que doublé leur capital et ont chacun une belle récolte qui pousse sans qu'ils aient touché, ayant acheté des terres ensemencées. Il y a encore dans un rayon de 5 à 6 milles de cette ville, un nombre de terres dans les mêmes conditions.

Mais vous me demanderez, pourquoi les propriétaires de ces terres si bonnes les vendent-ils? Hélas! pourquoi! On pourrait le demander aux barkeepers. On sait d'ailleurs, qu'un bon nombre des immigrants ramassés sur le pavé des grandes villes, l'année du Salut, sont tout à fait incapables de tirer parti de la meilleure des terres.

M. Tifode, Grimaud a une histoire intéressante que vous me permettez de raconter. Il est à son second voyage dans l'Ouest depuis avril. Dans un premier voyage il s'est rendu jusqu'à St Paul des Métis dans l'Alberta, à la recherche d'un homestead. En revenant, il avait acheté une terre située à 15 milles de R. Ry, au nord de Vegreville. Mais lors de son second voyage, passant par la première fois sur le C. M. R. avec son père, ils furent frappés de la beauté des terres de cette région. Sur notre invitation ils arrêtèrent à Vanda et trouvèrent un pays avantageux qu'ils renoncèrent à leur terre d'Alberta.

Chant d'exemple, des idées saines et honnêtes, vraiment cela n'est pas tolérable.

Puisse cet exemple servir à ceux de mes lecteurs qui voudraient répandre des idées nouvelles.

L'humanité est essentiellement conservatrice.

15/6—1908. LAURENT BART.

LES NOTRES DANS LE NORD-OUEST

LETTRE DE M. L'ABBÉ BERUBÉ

Vanda Sask, Canada, 8 juin, 1908.

Mons. le Directeur de la "Presse" Montréal:

Plusieurs "me demandent des nouvelles de l'Ouest, je compte sur votre bienveillance pour les donner dans vos colonnes.

Dans la Saskatchewan, la saison est exceptionnellement belle. Les printemps sont venus en bon temps. Nos cultivateurs ont semé leur blé en avril, leur avoine et orge en mai. Après ce que je puis voir, dans mes nombreux voyages à travers cette province, l'étendue des terrains ensemencés cette année est de 30 p.c. plus considérable que celle de l'année dernière.

Le grain est de toute beauté, long de 5 à 6 pouces et court de 12 à 14. Complètement la terre. A moins d'accidents fortuits, la récolte sera excellente. Jusqu'ici, le temps se comporte admirablement. La seconde partie d'avril et tout mai ont été secs, mais depuis le commencement de juin, nous avons eu de nombreuses pluies et abondantes. Juin en effet, est la saison des pluies, ce qui assure la récolte du foin et des grains.

De nombreux colons nous ont arrivés de diverses parties des États-Unis, et de la Province de Québec, et se déclarent satisfaits de ce qu'ils voient. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, MM. Art. Labrecque et Jean Laviolette sont venus de Lac St-Jean vers le milieu d'avril, (le meilleur temps pour arriver), sans argent et avec des familles nombreuses. Depuis, non seulement ils ont vécu sans misère, mais ils sont maintenant propriétaires chacun de 160 arpents de terre, égale en valeur à 4000 milles de Québec, de quatre bœufs de charue, wagon, etc. Voilà donc deux pères de famille qui ont gagné, en moins de deux mois chacun, plus de \$2500, car ils ne donneraient pas pour \$5000 ce qu'ils possèdent maintenant. "C'est la terre pour les autres, ils gagnent chacun six plaques par jour, et maintenant que leurs atteleages sont payés ils vont "casser" sur leurs propres terrains, 150 arpents ce qui leur promet pour l'année prochaine une récolte de 3500 ou 4000 milles de blé. Ont-ils jamais vu cela? Ils déclarent en être émerveillés. M. Gauthier arrivé des États de l'Est, par Sherbrooke, a été étonné "à la part" 100 arpents pour un propriétaire qui lui fournit une grande quantité de terres, la semence et toutes les machines nécessaires. A ce compte, il aura pour sa part la récolte de 50 arpents, ce qui fournira la vie à sa famille en attendant la première récolte sur sa propre terre. Ils comptent pour le printemps prochain, à l'exemple à suivre pour ceux qui se proposent de venir dans l'Ouest, c'est au commencement d'avril qu'il faut arriver.

Ceux qui peuvent disposer d'un petit capital de \$1500 à \$2000 font beaucoup de bénéfices. Ils achètent des terres dans le voisinage des villes et des chemins de fer que d'aller chercher des hommes à 40 ou 50 milles des centres. C'est ce que viennent de faire entr'autres MM. Germain LePage et Philias Laviolette, de Rimouski. Louis et Théodore Germain, de Ste Sophie, de Lévis, et Nicolas Germain, de St-Jovite, ont déjà plus que doublé leur capital et ont chacun une belle récolte qui pousse sans qu'ils aient touché, ayant acheté des terres ensemencées. Il y a encore dans un rayon de 5 à 6 milles de cette ville, un nombre de terres dans les mêmes conditions.

Mais vous me demanderez, pourquoi les propriétaires de ces terres si bonnes les vendent-ils? Hélas! pourquoi! On pourrait le demander aux barkeepers. On sait d'ailleurs, qu'un bon nombre des immigrants ramassés sur le pavé des grandes villes, l'année du Salut, sont tout à fait incapables de tirer parti de la meilleure des terres.

M. Tifode, Grimaud a une histoire intéressante que vous me permettez de raconter. Il est à son second voyage dans l'Ouest depuis avril. Dans un premier voyage il s'est rendu jusqu'à St Paul des Métis dans l'Alberta, à la recherche d'un homestead. En revenant, il avait acheté une terre située à 15 milles de R. Ry, au nord de Vegreville. Mais lors de son second voyage, passant par la première fois sur le C. M. R. avec son père, ils furent frappés de la beauté des terres de cette région. Sur notre invitation ils arrêtèrent à Vanda et trouvèrent un pays avantageux qu'ils renoncèrent à leur terre d'Alberta.

Chant d'exemple, des idées saines et honnêtes, vraiment cela n'est pas tolérable.

Puisse cet exemple servir à ceux de mes lecteurs qui voudraient répandre des idées nouvelles.

L'humanité est essentiellement conservatrice.

15/6—1908. LAURENT BART.

Voulez-vous des Fruits ou des Légumes mis en Conserve immédiatement après la cueillette? DEMANDEZ LA Marque "GAZELLE" Ce nous garantit la pureté et la qualité du contenu de chaque boîte. Cependant les Conserves de Légumes et de Fruits Marque "GAZELLE" ne coûtent pas plus cher au consommateur que les marques ordinaires. VOYEZ CETTE LISTE... Légumes "GAZELLE": Tomates, Bâtons d'Inde, Pois Verts "Early June", Petits Pois Verts Fines, Haricots Jaunes (Golden Wax Beans), Haricots Verts (Refuge Green Beans). Fruits "GAZELLE": Framboises, Fraises, Prunes "Greengage", Cerises rouges sans noyaux, Poires "Bartlett", Pêches Jaunes "Crawford", Pommes. Demandez-les à votre fournisseur. HUDON, HEBERT ET CIE LITEE, MONTREAL.

LE FLEUVE SAINT-LAURENT

Retour de l'honorable M. Brodeur d'une tournée d'inspection faite en compagnie d'un officier de l'ambassade russe à Washington.

L'honorable M. Brodeur, ministre de la Marine et des Pêcheries, est revenu hier après-midi d'une nouvelle inspection de la route du Saint-Laurent. Le voyage s'est accompli à bord du "Lady Grey". M. Brodeur était accompagné de l'attaché russe, M. Révillon, qui représentait l'ambassade russe à Washington. Un rapport sera présenté au gouvernement impérial de la Russie sur les principaux caractères distinctifs de notre route fluviale.

L'attaché d'ambassade, M. le commandant Nibolsine, a été très heureux d'exprimer hautement à quel point il était enchanté du voyage fait à bord du "Lady Grey".

Le visiteur a trouvé la route du Saint-Laurent, belle et toute de sécurité. Quant au transport rapide, on peut désirer mieux. La preuve en a paru évidente à M. Nibolsine qui n'a pu dire louange assez haute à un grand — du bris-glace du gouvernement. "Ce navire peut en effet être considéré comme un navire aussi luxueux que ceux de l'empereur de Russie, et il peut servir aux travaux de sondage", a déclaré M. Nibolsine.

Nous sommes heureux de rappeler ici les faits qui ont provoqué cette démarche des autorités russes.

M. Nibolsine, consul impérial de Russie au Canada, recevait officiellement la visite du commandant de frégate Nibolsine, envoyé du gouvernement russe, en tournée d'inspection dans les principaux ports du monde.

M. de Struve se mit immédiatement en communication avec le ministre de la Marine et des Pêcheries, qui, bien évidemment, mit le "Lady Grey" à la disposition de la Marine et des Pêcheries. M. Brodeur lui-même résolut de faire partie de cette tournée d'inspection, et dès quatre heures de l'après-midi, vendredi dernier, le "Lady Grey" quitta Montréal, ayant à son bord: M. Nibolsine, le commandant Nibolsine, M. Révillon, remplaçant le consul général de France, qui s'était fait excuser à cause de ses trop nombreuses occupations; M. Maréchal Wilson, M. Gaspard Desbordes, ex-échec; M. Cowie, ingénieur en chef du ministère de la Marine et M. Arthur Boireau, notaire.

M. Nibolsine est déclaré absolument enchanté de tout ce qu'il a vu et il a déclaré que la route du Saint-Laurent qu'il a visitée dans son entier, depuis Fort William, était une réelle merveille. Il a dit de Montréal: "L'aussi fort intéressé. Il le compare sans crainte aux plus grands ports américains qu'il a visités, et il en a visité plusieurs. Il était à San Francisco lors de la visite de la flotte américaine, et il a visité en s'en venant à Montréal, tous les ports canadiens de la côte du Pacifique.

L'inspection a été brève, vu que M. Nibolsine part aujourd'hui pour New York pour Salto-Petersbourg.

On s'est cependant rendu plus bas que Québec et il y a eu arrêt à Sorel. Les travaux de creusement faits par les grues géantes et l'éclairage très perfectionnés du Saint-Laurent ainsi que notre excellent système de signaux ont fort intéressé le commandant qui a pris de très nombreuses notes.

M. de Struve, au cours du voyage, proposa la santé du Canada ainsi que celle de nos Pêcheries.

Il fit délicatement allusion à la coïncidence, sans avoir fait de la comparaison, qui réunissait, ces jours derniers à Sorel, le souverain de la Grande-Bretagne et celui de la Russie, alors que présentement se trouvait en présence d'un représentant officiel du gouvernement russe; nouveau gage d'entente cordiale entre le Canada et le pays du Tsar. Le ministre de son nouveau si cordial, sachant bien qu'il n'aurait pu en être autrement vu l'amitié constante qui a toujours existé entre le gouvernement canadien et celui de la Russie.

L'hon. M. Brodeur répondit à ce toast en termes fort heureux, faisant à son tour allusion à l'entente cordiale entre la France et la Russie.

M. Révillon, qui représentait la France, prit à son tour la parole. Il rappela le bon souvenir qu'il avait de sa rencontre avec l'hon. ministre, à Paris. Il fit même allusion au traité franco-canadien destiné à resserrer les liens qui unissent le Canada et la France, prenant occasion de féliciter sincèrement l'hon. M. Brodeur de cet immense pas accompli.

Le commandant fit un discours plutôt technique, donnant aux personnes présentes des renseignements précieux sur ce qu'il avait vu dans son voyage. Quant à la route du Saint-Laurent, il n'hésita pas à la proclamer l'une des plus belles qu'il ait vues; il admira surtout la direction si précise et si sage avec laquelle sont conduits les travaux actuels. Il félicita sincèrement le gouvernement canadien de sa vaste entreprise de faire de cette route fluviale la plus belle du monde, celle qui sera préférée de tout le trafic international tant à cause de sa rapidité que de sa sécurité. Il s'engagea à faire un rapport excellent à son gouvernement.

Le commandant, au sujet du "Lady Grey", a demandé les plans d'après lesquels le vaisseau avait été construit afin de les faire étudier par son gouvernement.

Somme toute, le voyage s'est accompli le plus heureusement du monde.

M. Brodeur est reparti pour Ottawa hier soir.

NOUVELLES MARITIMES

Trois navires sont entrés dans le port depuis samedi soir et ont un peu comblé les vides causés par les départs récents. Le "Victorian", ligne Allan, est arrivé samedi soir à 6 heures après une traversée qui aurait été la plus rapide de la saison n'eût été le retard amené par un épais brouillard de huit heures de durée. Le steamer "Manxman" de la ligne Dominion est arrivé samedi à 10 heures et en effet arrivé dans le port à 10 heures et demi hier matin. Le troisième à venir de l'Est, le "Laker", de la ligne du Pacifique, est arrivé au quai Edouard VII de bonne heure hier après-midi.

CHARGES EN 23 HEURES. Il est certainement rare, à tout le moins, la chose a déjà eu lieu de voir un cargo chargé et reparti avec pleine cargaison, en moins de 24 heures. C'est ce qui s'est passé hier à Sorel. Le cargo "Ottawa", ligne Dominion, qui est parti de Sorel pour Liverpool samedi après-midi. On se rappelle la collision qui subsistait, il y a un peu plus de trois semaines, le steamer "Laker" avec le charbonnier norvégien, le "Troll".

Arrivé à 3 heures 45 minutes vendredi, le "Laker" est reparti, après le lendemain à 2 heures et demi, après avoir pris un chargement de 3,000 tonnes de fret et 500 tonnes de charbon. Une fois chargé, le cargo a été complètement réparé dans la cale sèche de Sorel. Le "Ottawa" partait tout neuf sous sa toile neuve de peinture.

NOMBREUX PASSAGERS EN ROUTE POUR MONTREAL. Quatre grands transatlantiques sont actuellement dans le Golfe faisant route vers Montréal, où ils arriveront dans quelques jours. Ils ont à bord, près de 1,000 passagers, tant touristes qu'immigrants. Le "Victorian", de la Cie Allan, est arrivé au quai samedi soir à 5 heures 30, amenant 14 passagers de 1ère classe, 299 de seconde et 214 de troisième.

Le "Granman", également de la Cie Allan, venant de Glasgow, est attendu aujourd'hui dans la nuit, amenant à son bord 265 passagers de cabinet et 214 de 3ème classe.

Le "Kensington" de la Cie Dominion sera probablement à son quai demain dans la soirée avec les passagers de cabinet et 49 de troisième.

Le "Lake Erie" de la Cie du Pacifique, qui Canadien, venant de Liverpool, est

On nous prie d'annoncer qu'étoués ceux, tant de l'Est que de l'Ouest, de Québec des États-Unis, qui veulent aller visiter ou habiter les régions de colonisation de la Province de Québec et de l'Ouest du Canada, doivent se présenter au Bureau de Colonisation, 82 rue Saint-Antoine, à Montréal, avec une lettre de recommandation de leur curé pour établir qu'ils sont colons de bonne foi, autrement ils ne pourront profiter des faveurs de transport allouées par les compagnies de chemin de fer et de navigation. Les personnes qui veulent se dispenser de passer par Montréal, doivent faire demander un permis par lettre et y inclure un certificat du curé, et bien spécifier l'endroit où elles veulent prendre leur émigration de fer. Ces précautions leur éviteront bien des déboires.

LES BILLETS ET LE FRET DES COLONS

On nous prie d'annoncer qu'étoués ceux, tant de l'Est que de l'Ouest, de Québec des États-Unis, qui veulent aller visiter ou habiter les régions de colonisation de la Province de Québec et de l'Ouest du Canada, doivent se présenter au Bureau de Colonisation, 82 rue Saint-Antoine, à Montréal, avec une lettre de recommandation de leur curé pour établir qu'ils sont colons de bonne foi, autrement ils ne pourront profiter des faveurs de transport allouées par les compagnies de chemin de fer et de navigation. Les personnes qui veulent se dispenser de passer par Montréal, doivent faire demander un permis par lettre et y inclure un certificat du curé, et bien spécifier l'endroit où elles veulent prendre leur émigration de fer. Ces précautions leur éviteront bien des déboires.

On nous prie d'annoncer qu'étoués ceux, tant de l'Est que de l'Ouest, de Québec des États-Unis, qui veulent aller visiter ou habiter les régions de colonisation de la Province de Québec et de l'Ouest du Canada, doivent se présenter au Bureau de Colonisation, 82 rue Saint-Antoine, à Montréal, avec une lettre de recommandation de leur curé pour établir qu'ils sont colons de bonne foi, autrement ils ne pourront profiter des faveurs de transport allouées par les compagnies de chemin de fer et de navigation. Les personnes qui veulent se dispenser de passer par Montréal, doivent faire demander un permis par lettre et y inclure un certificat du curé, et bien spécifier l'endroit où elles veulent prendre leur émigration de fer. Ces précautions leur éviteront bien des déboires.

On nous prie d'annoncer qu'étoués ceux, tant de l'Est que de l'Ouest, de Québec des États-Unis, qui veulent aller visiter ou habiter les régions de colonisation de la Province de Québec et de l'Ouest du Canada, doivent se présenter au Bureau de Colonisation, 82 rue Saint-Antoine, à Montréal, avec une lettre de recommandation de leur curé pour établir qu'ils sont colons de bonne foi, autrement ils ne pourront profiter des faveurs de transport allouées par les compagnies de chemin de fer et de navigation. Les personnes qui veulent se dispenser de passer par Montréal, doivent faire demander un permis par lettre et y inclure un certificat du curé, et bien spécifier l'endroit où elles veulent prendre leur émigration de fer. Ces précautions leur éviteront bien des déboires.

On nous prie d'annoncer qu'étoués ceux, tant de l'Est que de l'Ouest, de Québec des États-Unis, qui veulent aller visiter ou habiter les régions de colonisation de la Province de Québec et de l'Ouest du Canada, doivent se présenter au Bureau de Colonisation, 82 rue Saint-Antoine, à Montréal, avec une lettre de recommandation de leur curé pour établir qu'ils sont colons de bonne foi, autrement ils ne pourront profiter des faveurs de transport allouées par les compagnies de chemin de fer et de navigation. Les personnes qui veulent se dispenser de passer par Montréal, doivent faire demander un permis par lettre et y inclure un certificat du curé, et bien spécifier l'endroit où elles veulent prendre leur émigration de fer. Ces précautions leur éviteront bien des déboires.

On nous prie d'annoncer qu'étoués ceux, tant de l'Est que de l'Ouest, de Québec des États-Unis, qui veulent aller visiter ou habiter les régions de colonisation de la Province de Québec et de l'Ouest du Canada, doivent se présenter au Bureau de Colonisation, 82 rue Saint-Antoine, à Montréal, avec une lettre de recommandation de leur curé pour établir qu'ils sont colons de bonne foi, autrement ils ne pourront profiter des faveurs de transport allouées par les compagnies de chemin de fer et de navigation. Les personnes qui veulent se dispenser de passer par Montréal, doivent faire demander un permis par lettre et y inclure un certificat du curé, et bien spécifier l'endroit où elles veulent prendre leur émigration de fer. Ces précautions leur éviteront bien des déboires.

On nous prie d'annoncer qu'étoués ceux, tant de l'Est que de l'Ouest, de Québec des États-Unis, qui veulent aller visiter ou habiter les régions de colonisation de la Province de Québec et de l'Ouest du Canada, doivent se présenter au Bureau de Colonisation, 82 rue Saint-Antoine, à Montréal, avec une lettre de recommandation de leur curé pour établir qu'ils sont colons de bonne foi, autrement ils ne pourront profiter des faveurs de transport allouées par les compagnies de chemin de fer et de navigation. Les personnes qui veulent se dispenser de passer par Montréal, doivent faire demander un permis par lettre et y inclure un certificat du curé, et bien spécifier l'endroit où elles veulent prendre leur émigration de fer. Ces précautions leur éviteront bien des déboires.

On nous prie d'annoncer qu'étoués ceux, tant de l'Est que de l'Ouest, de Québec des États-Unis, qui veulent aller visiter ou habiter les régions de colonisation de la Province de Québec et de l'Ouest du Canada, doivent se présenter au Bureau de Colonisation, 82 rue Saint-Antoine, à Montréal, avec une lettre de recommandation de leur curé pour établir qu'ils sont colons de bonne foi, autrement ils ne pourront profiter des faveurs de transport allouées par les compagnies de chemin de fer et de navigation. Les personnes qui veulent se dispenser de passer par Montréal, doivent faire demander un permis par lettre et y inclure un certificat du curé, et bien spécifier l'endroit où elles veulent prendre leur émigration de fer. Ces précautions leur éviteront bien des déboires.

On nous prie d'annoncer qu'étoués ceux, tant de l'Est que de l'Ouest, de Québec des États-Unis, qui veulent aller visiter ou habiter les régions de colonisation de la Province de Québec et de l'Ouest du Canada, doivent se présenter au Bureau de Colonisation, 82 rue Saint-Antoine, à Montréal, avec une lettre de recommandation de leur curé pour établir qu'ils sont colons de bonne foi, autrement ils ne pourront profiter des faveurs de transport allouées par les compagnies de chemin de fer et de navigation. Les personnes qui veulent se dispenser de passer par Montréal, doivent faire demander un permis par lettre et y inclure un certificat du curé, et bien spécifier l'endroit où elles veulent prendre leur émigration de fer. Ces précautions leur éviteront bien des déboires.

On nous prie d'annoncer qu'étoués ceux, tant de l'Est que de l'Ouest, de Québec des États-Unis, qui veulent aller visiter ou habiter les régions de colonisation de la Province de Québec et de l'Ouest du Canada, doivent se présenter au Bureau de Colonisation, 82 rue Saint-Antoine, à Montréal, avec une lettre de recommandation de leur curé pour établir qu'ils sont colons de bonne foi, autrement ils ne pourront profiter des faveurs de transport allouées par les compagnies de chemin de fer et de navigation. Les personnes qui veulent se dispenser de passer par Montréal, doivent faire demander un permis par lettre et y inclure un certificat du curé, et bien

LA PRESSE

MONTREAL, 15 JUIN 1908

INSULTES YANKEES

Nos compatriotes vivant aux Etats-Unis s'agitent avec raison depuis quelques jours contre un article insolent du "Sun" de New-York, à l'adresse des Canadiens-Français. Le voici :

(Du "Sun", de New-York.)

Les Canadiens qui habitent New-York s'objectent à ce que l'on les désigne sous ce titre ridicule :

CANUCKS.

On semble ne pas bien comprendre ici la véritable signification du mot "Canuck", disaient dernièrement un Canadien domicilié à New-York; aussi, en montrant au nom de nos compatriotes qui demeurent en cette ville, le désir de protester contre le sens que l'on donne à ce mot. Les New-Yorkais, en général, sont sous l'impression que tous ceux qui arrivent du Canada, sont des "Canucks", et qu'ils ne comprennent pas cette dénomination comme un terme de mépris. La vérité, c'est que le "Canuck" désigne le "Canadien-Français" ou l'"habitant", c'est-à-dire ce type dont nous avons un échantillon dans le Canadien qui émigre de la Province de Québec dans les centres de la "Nouvelle-Angleterre", et qui ne relève pas, il s'en faut, la mauvaise signification attachée au mot.

Ce surplus de population du Canada, qui se déverse dans la Nouvelle-Angleterre, et qui constitue une part sérieuse de la classe ouvrière de cet Etat, est considéré par le public guère au-dessus de LA BÊTE DE SOMMEIL.

Il n'y a pas de tels "Canucks" à New-York, mais le nom y existe tout de même et on l'emploie trop souvent pour désigner un Canadien de pure descendance anglaise.

Ces derniers temps, ces "habitants" ont envahi les Provinces Maritimes, où on ne les considère pas plus que dans la "Nouvelle-Angleterre". Ces Provinces furent purgées des Français il y a quelques cents ans et voilà que cette race y reparait de nouveau.

"Canuck" désigne seulement un Canadien-Français, rien de plus. Les New-Yorkais devraient bien se porter de la chaire.

Nous ne pouvons savoir du premier coup d'où vient cette grossière boutade. Il serait intéressant de faire des recherches. Il nous est difficile d'en rendre responsable l'Américain, homme généralement très poli. Qui donc peut nous en vouloir aussi bêtement ? Si c'est un politicien, il a sûrement réussi à dégoûter la Province de Québec de tout sentiment annexioniste pour bien longtemps.

On nous assure qu'il s'agit d'un fanatique du Nouveau-Brunswick. Dans tous les cas, nos compatriotes des Etats-Unis ont, dès aujourd'hui, le droit d'exiger du parti politique dont le "Sun" prétend être l'un des organes, une réputation absolue de journal.

L'"Etoile" de Lowell, du 11 juin, nous apporte un premier écho de l'indignation causée chez les nôtres par cet article indigne d'un pays civilisé. On y lit :

L'entrefilet ridicule mais évidemment malicieusement publié dans l'édition de dimanche dernier du "New-York Sun", a soulevé une indignation générale à Lowell, dès que le public franco-américain en eut pris connaissance par la voie de l'"Etoile".

Mardi soir, le Comité d'Etude, à sa première assemblée, adoptait des résolutions de censure à l'endroit du dit journal et invitait le Ralliement Franco-Américain, représentant nos vingt-cinq sociétés locales à tenir une assemblée spéciale dans ce même but.

Le Ralliement a entendu l'appel et hier soir une nombreuse assemblée avait lieu dans les salles du Club des Citoyens-Américains, sous la présidence de M. Maxime Lépine, président de la fédération. M. Wilfrid Lacombe était à son poste comme secrétaire.

Après qu'on eut donné lecture de l'article du "Sun", le comité de trois, MM. E. H. Choquette, le Dr A. G. Payette et L. P. Turcotte, nommé par le Comité d'Etude pour préparer les résolutions, a fait son rapport.

M. Choquette a dit au nom de ses confrères tout le ressentiment qu'éprouvent nos compatriotes de l'insulte gratuite lancée à la face des Franco-Américains par un journal réputé le plus sérieux, sinon le plus impartial aux Etats-Unis. Il est vrai, dit-il, que l'insulte est indigne, mais nous ne pouvons laisser passer sans alliance un attentat aussi flagrant à la bonne renommée de la race française en Amérique.

D'autres remarques furent faites par MM. L. P. Turcotte, Joseph Proulx, P. A. Brousseau, Eugène Bolduc, Horace E. Caron, Clément Béland, Wilfrid Lacombe, le Dr L. E. Nolet, John Durand, Georges Boulianne, Maxime Lépine et plusieurs autres.

L'enthousiasme était au paroxysme. La fierté nationale rayonnait sur tous les fronts. Une sainte colère était emparée des esprits.

Les résolutions suivantes, adoptées unanimement seront adressées au "New-York Sun" pour être publiées dans son édition de dimanche, 14 juin :

"Attendu : Que nous avons vu avec étonnement et une profonde indignation l'article anonyme publié par l'un des premiers journaux du pays; le "New-York Sun", dans son édition du dimanche, 7 juin, et renfermant des accusations calomnieuses contre le caractère et l'honneur des Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, dans lequel il est dit malicieusement que "beaucoup d'ouvriers de nos centres manufacturiers sont des Franco-Américains ou "Canucks" et que l'opinion populaire les classe à tort près au niveau des bêtes (dumb animals);

Attendu : Que cette accusation outrageante est appuyée sur la fausse et ridicule supposition que le million de citoyens d'origine française aux Etats-Unis ne sont pas Américains, mais des "Canucks", considérés avec mépris comme un "surcroît de population en grande partie, sans prévoyance, dénués de tout esprit d'initiative, et qui ne font que se laisser conduire par la main, à la suite de la main-morte de la Nouvelle-Angleterre", ce qui montre une ignorance crasse des faits historiques proclamant la loyauté et le patriotisme traditionnels de la race française qui a découvert, colonisé et peuplé plus de la moitié du présent territoire de la République et a rendu possible la liberté telle qu'on l'entend aujourd'hui en Amérique et qui constitue maintenant un élément important et patriotique du peuple américain; qu'il soit en conséquence :

Résolu : Que nous, "Le Ralliement Franco-Américain", de Lowell, Massachusetts, représentant les vingt-cinq mille citoyens américains d'origine française, réunis en assemblée publique ce dixième jour de juin, dix-neuf cent huit, désapprouvons hautement les insinuations calomnieuses et tendent à faire fausser et à déprécier le caractère et la moralité d'un élément aussi considérable de la nation, lequel, nous l'espérons, sera montré aussi digne du respect et de la considération que n'importe quel autre en ce pays."

Au cours de l'assemblée, on a fait mention des critiques déjà élabores de Carroll D. Wright qui nous traita de "Chinois de l'Est" et de l'assemblée montrant qu'il eut lieu dans la salle Huntington où les nôtres en masse, 2,000 personnes, allèrent adopter un vote de censure pour cette infamie. Dans les résolutions prises alors, on énumérait les titres des Franco-Américains à la reconnaissance du pays, nos découvreurs, nos missionnaires, nos Lafayette, nos Rochambeau, nos 45,000 soldats de la guerre Civile, etc.

Cette assemblée reste ineffaçable dans la mémoire de ceux qui en furent témoins.

Pour que l'incident actuel soit inscrit en lettres de feu dans l'indignation populaire, il a été décidé de tenir une grande assemblée dimanche prochain à 11 h. 30 (après la grand-messe), l'Association Catholique, l'Assemblée ne devra durer qu'une heure au plus. Les orateurs invités sont : Les RR. PP. Campbell et Lamoignon, M. l'abbé Trudel et les membres du clergé, M. le docteur J. E. Lamoureux, l'avocat, et H. Guillet, Auguste Jean, Maxime Lépine, L. P. Turcotte, John Durand et Homer L. P. Turcotte.

En foule compatriotes, à cette assemblée de protestation.

Naturellement, on trouve parmi le peuple américain des compensations à ces insultes. C'est M. Bonaparte, le Procureur Général actuel du cabinet Roosevelt, qui disait dernièrement à Boston :

Nous pouvons juger de la valeur des Canadiens-Français par les EXCELLENTS CITOYENS AMERICAINS QUILS NOUS ONT DONNES. De si bons fruits ne peuvent venir que d'un BON ARBRE.

Et, à ce même banquet, le Gouverneur Draper, du Massachusetts, ajoutait :

"De tous éléments hétérogènes qui constituent le peuple américain, les CITOYENS D'ORIGINE FRANÇAISE SONT LES PLUS APPRECIÉS PARCE QU'ILS SONT LES PLUS INTELLIGENTS ET LES MEILLEURS OBSERVATEURS DES LOIS DU PAYS."

C'est peut-être un simple mufle qui nous insulte dans le "Sun" les témoignages que nous mettons en regard sont une revendication suffisante. L'Hon. M. Pothier avait raison lorsqu'il disait, dans la circonstance relatée plus haut, à Boston :

A nous maintenant de pousser de l'avant nos compatriotes de valeur réelle, hommes fiers de leur origine, mais sincèrement Américains. Il faut mettre au service de la cause commune tous les dévouements, surtout le dévouement des hommes sérieux. Dans un pays comme les Etats-Unis, le prestige d'une race dépend toujours du caractère, du talent et de l'habileté de ses représentants.

J'ai le regret de croire que la race qui a donné à l'empire colonial de l'Angleterre des hommes comme Papeau, Lafontaine, Cartier, Chapleau, Mercier et Laurier, donnera aussi à cette République des patriotes sincères, des hommes d'état illustres.

C'est la noble et belle tâche que nous demandons par la gloire de la race, de cette race vigoureuse et civilisée qui a porté la croix, et non le glaive, des régions boréales aux Sierres de l'Atlantique au Pacifique, et inscrit avec son sang, sa loyauté sur les drapeaux de Carillon, de Châteauguay et d'Antistam.

Cette noble et digne affirmation vaut mieux que les divagations du "Sun."

ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE

Paul Nye vient de publier dans le "Gaulois" de Paris, un remarquable article sur la visite du président Fallières, à Londres et sur l'entente cordiale qui existe désormais entre la France et l'Angleterre. Il rappelle aussi la visite que fit l'empereur Napoléon III à Londres en 1861, en pleine guerre de Crimée. Nous reproduisons en entier cet article qui a pour titre : "Un souvenir de la 1ère exposition de Londres."

Les intérêts vitaux des deux nations voisines, industrie, art, commerce, viennent de s'unir dans une manifestation commune. Londres l'empereur, accompagné de l'impératrice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

trice, alla à Londres, invité par la reine Victoria.

EPUISE

Si vous êtes ruiné, vous fatiguant facilement, maigre, pâle, nerveux, consultez votre médecin. Cessez de fumer, de faire des excès, consultez immédiatement votre médecin. Demandez-lui ce qu'il pense de la Salspareille non alcoolisée d'Ayer. Pas d'alcool, pas de stimulant. Un purificateur du sang, un tonique pour les nerfs, un bon laxatif et un aide pour la digestion. J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

En Vingt Ans Rentier !

LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

Fondée et dirigée par l'Association St Jean-Baptiste de Montréal.

Hommes, Femmes et Enfants

sans distinction aucune, peuvent y appartenir.

Versement 25 ou 50c

Par mois suivant la classe d'inscription.

Plusieurs personnes, désireuses de s'inscrire à la Caisse Nationale d'Economie, demandent des INFORMATIONS CONCERNANT LE MONTANT DES PENSIONS qui seront DISTRIBUEES CHAQUE ANNEE, après les premiers 20 ans d'opération. Sans pouvoir préciser aucun chiffre, il est cependant INTERESSANT de CONNAITRE certains faits qui serviront à déterminer le montant approximatif de ces REVENUS.

Le montant du capital probable a été démontré tout récemment dans ce journal, il nous reste maintenant à connaître le nombre probable des pensionnaires, pour déterminer approximativement le chiffre des pensions après 20 ans.

Pour des raisons qui seraient longues à expliquer, le nombre des pensionnaires de la CAISSE sera au-dessous des statistiques démontrées par une Société semblable. Elle aura environ un millier de pensionnaires en 1919, cinq ans plus tard, en 1924, ils seront entre trois et quatre mille et en 1929, les probabilités démontrent que ces derniers chiffres seront à peine doublés.

Avec un capital s'accumulant sans cesse, se doublant tous les cinq ans tel que démontré, et rapportant annuellement 5% d'intérêt, pour être distribués à ses pensionnaires, la CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE procurera INEVITABLEMENT un REVENU CONSIDERABLE pour le montant qui aura été versé par chacun de ses membres. Tout sociétaire qui vivra APRES 20 ANS de présence dans la Société, DEVIENDRA PENSIONNAIRE et PROFITERA ANNUELLEMENT, le RESTE DE SES JOURS, d'une RENTE qui l'aidera à traverser les épreuves de la vie.

Qu'on s'empresse de s'inscrire en s'adressant aux Bureaux de perception déjà établis ou à

ARTHUR GAGNON,

Sec.-Trés.,

Monument National, Montréal

Le Lait de la mère se trouve à avoir les éléments laxatifs nécessaires

Pas n'est besoin de donner de Cascarets au bébé. Si la mère en prend,

le bébé en profite.

Ce laxatif végétal confère son plein effet au lait de la mère.

De sorte qu'une pastille-bonbon prise au besoin maintient mère et bébé en santé.

Il n'y a pas d'autre laxatif aussi bénin à donner à un bébé. Il n'y a pas pour agir aussi naturellement.

Faites usage de Cascarets seulement.

Toute personne buvant beaucoup de lait doit faire usage de laxatifs.

Dans le lait ne se trouvent pas les éléments laxatifs qu'on voit dans d'autres aliments.

Ainsi donc, les mères qui nourrissent ont toutes besoins des Cascarets pour rendre l'alimentation du bébé quelque peu laxative.

Les Cascarets ont le même effet qu'au-

raient les aliments laxatifs. Ils sont aussi inoffensifs que les aliments.

On ne peut en dire autant d'aucun autre laxatif français inventé.

Les Cascarets sont des pastilles-bonbons. Tous les pharmaciens en vendent, mais jamais à la pelle. Voyez bien à ce qu'on vous donne les véritables, avec C C C sur chaque pastille.

La boîte est ainsi marquée :

10 cents la boîte pour poche de gilet.

50 cents la boîte pour traitement d'un mois.

12,000,000 de boîtes vendues par année.

817 A K

THEY WORK WHILE YOU SLEEP

10 cents la boîte pour poche de gilet.

50 cents la boîte pour traitement d'un mois.

12,000,000 de boîtes vendues par année.

817 A K

THEY WORK WHILE YOU SLEEP

10 cents la boîte pour poche de gilet.

50 cents la boîte pour traitement d'un mois.

12,000,000 de boîtes vendues par année.

817 A K

THEY WORK WHILE YOU SLEEP

10 cents la boîte pour poche de gilet.

50 cents la boîte pour traitement d'un mois.

12,000,000 de boîtes vendues par année.

817 A K

THEY WORK WHILE YOU SLEEP

10 cents la boîte pour poche de gilet.

50 cents la boîte pour traitement d'un mois.

12,000,000 de boîtes vendues par année.

817 A K

THEY WORK WHILE YOU SLEEP

10 cents la boîte pour poche de gilet.

50 cents la boîte pour traitement d'un mois.

12,000,000 de boîtes vendues par année.

817 A K

THEY WORK WHILE YOU SLEEP

10 cents la boîte pour poche de gilet.

50 cents la boîte pour traitement d'un mois.

12,000,000 de boîtes vendues par année.

817 A K

THEY WORK WHILE YOU SLEEP

10 cents la boîte pour poche de gilet.

50 cents la boîte pour traitement d'un mois.

12,000,000 de boîtes vendues par année.

817 A K

THEY WORK WHILE YOU SLEEP

HURTEAU

LES FETES DE SAINT-JEROME

La célébration du 25^e anniversaire de l'ordination sacerdotale de M. l'abbé F. de la Durantaye, le distingué curé de la paroisse. — Belle démonstration d'amitié.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jérôme, 15. — Dès samedi dernier, à midi, le fameux canon de Saint-Jérôme annonçait les grandes solennités du lendemain, c'est-à-dire l'honneur de notre distingué curé, M. l'abbé F. de la Durantaye. La ville était décorée comme aux grandes circonstances. Le soir, arrivait le chœur de Saint-Louis de France. Un concert donné par ces messieurs a beaucoup intéressé toute la population. Un petit incendie causé par quelques illuminations est bien venu troubler un peu la fête, mais n'a eu aucune grave conséquence.

Dimanche matin les cloches ont joyeusement éveillés les paroissiens de Saint-Jérôme, le canon s'en mêla lui aussi.

La grand'messe a été chantée par M. le curé lui-même, assisté de M. l'abbé A. Magnan, curé de Sainte-Lucie et de M. l'abbé Y. Thérien, professeur au collège de Sainte-Thérèse. Le chœur de Saint-Louis de France a exécuté le chant. L'église était superbement décorée.

M. l'abbé F. Eremont, curé de Sainte-Cunégonde, de Montréal a fait le sermon de circonstance. Plusieurs membres du clergé assistaient: MM. J. Oulmet, vicaire à Chicago, J. Forget, ancien curé, J. Desjardins, N. Caisse, M. Marsolais, M. Masson, etc.

La collecte fut faite par Mesdames C. E. Marchand, J. E. Bertie, A. Lefort et R. Castonguay, assistées de MM. J. Rinfret, A. Lefort, E. Beauchamp et S. Thibodeau et réalisa un joli denier.

Après la messe, en présence du clergé, de toutes les communautés religieuses avec leurs centaines d'élèves et d'écoules et de toute la paroisse, l'offrande des paroissiens fut faite au héros de la fête. Elle consista en une superbe couillerie contournée en un cabinet. L'adresse fut lue par M. S. J. B. Rolland, ancien maître de la ville, l'un des marguilliers des syndicats de l'église et le président actif du comité de citoyens pour l'organisation des fêtes.

M. le curé répondit avec beaucoup de tact. Un Te Deum solennel fut chanté. Après la messe, il y eut réception des paroissiens au presbytère. Dans l'après-midi, les dames de Sainte-Anne ont présenté leur cadeau au jubilaire: un service à thé en argent; les enfants de Marie lui ont offert une montre; la société des Artisans Français lui ont présenté une canne; M. le curé de Sainte-Cunégonde lui a offert un crucifix; Mgr de Joliette lui a envoyé un Agnus Dei; les religieux et les religieuses lui ont offert de riches cadeaux.

Des feux d'artifices ont été lancés le soir. Les illuminations ont été superbes.

Patron de la "Proso"



COMBINAISON

Le nansouk, le jacobas, le linon de Feras ou la batiste mince sont généralement employés à la confection de ce sous-vêtement dans lequel sont combinés trois morceaux un seul. Un ruban unit le cache-corse au corsage. Le tour du cou est taillé en rond et l'amplitude en est retenue à volonté par un ruban. Le patron comprend huit grandeurs, 32 à 46 pouces, mesure de buste. Pour une mesure de 36 pouces de buste il faut 4 1/2 verges d'un tissu de 27 pouces de largeur, ou 3 1/2 verges de 36 pouces; 2 3/4 verges de ruban à plisser, 5 verges de ruban, 4 verges d'insertion, 6 verges de bordure large et 4 1/8 verges de bordure étroite.

Le prix de ce coupon est de 10 cents. Les lectrices de la "Presse" peuvent obtenir ces patrons aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être remis au DÉPARTEMENT DES PATRONS DE LA "PRESSE", Montréal.

COUPON

Patron No 2448

Département des Patrons, à la "Presse".

Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.....

No.....

Rue.....

Ville.....

Comté.....

Mesure de buste.....

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de l'enfant ou de l'enfant; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon après que vous aurez rempli le DÉPARTEMENT DES PATRONS A LA "PRESSE" avec 10 cents, et le patron ci-dessus vous sera envoyé, quelques jours après.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Voici les membres du comité d'organisation des fêtes: Prés. d'honneur, l'hon. J. Prévost, M. P. P. N. B. Nantel, maire de la ville; Damien Desjardins, maire de la paroisse; Prés. du comité général, S. J. B. Rolland; vice-président, S. G. La-Violette; prés. com. d'illumination et décorations, D. Em. Fournier; prés. com. musique et chant, D. H. Prévost; prés. souscriptions, notaire Parent; prés. du com. de la séance, Henri Rouland; membres du comité général, J. M. Richard, Stan. Deschambault, J. D. Guay, P. Simard, Stan. Huot, Joseph Boyer, Alf. Lorrain, Em. Bertie; secrétaire du comité, Rév. F. G. Caisse.

Tous ces citoyens ont rivalisé de zèle et n'ont épargné ni leur temps, ni leur argent pour faire un succès de ces noces sacerdotales et ils ont réussi en tous points, sans un seul accroche. Les fêtes dureront 5 jours et seront très solennelles.

A OTTAWA ET HULL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 15. — L'enfant unique de M. Jacques Bureau, solliciteur général, a été frappé soudainement de la maladie de l'appendicite et est dans une condition des plus critiques.

—M. John Cunningham, boulanger, d'Ottawa, a obtenu de la compagnie du chemin de Gloucester \$142 de dommages-intérêts pour un accident arrivé à son cheval.

—Mme Pinaud a intenté à la compagnie de tramways électriques d'Ottawa une poursuite pour \$2,000 de dommages-intérêts pour blessures reçues au cours de l'accident de tramways sur la ligne de Britannia le 24 mai dernier.

—Une collision due à l'imprudence du conducteur d'un canot automobile s'est produite sur le canal Rideau, mais n'a heureusement pas eu de suites graves. M. W. Ogilvie, un des amis et deux dames se promenaient en canot sur le canal après la tombée de la nuit, lorsqu'un bateau automobile qui ne portait pas de lumière à l'avant les aborda et fit faire chavirer le frêle esquif. L'inspecteur du canal a été mis au courant de cette affaire.

—Le conseil de ville de Hull, à sa dernière assemblée, a étudié les clauses du contrat avec le Pacifique Canadien pour la pose d'une double voie à Hull. Ce travail est presque terminé et il ne manque plus maintenant, pour commencer les travaux, que l'apposition des signatures des intéressés.

—Les plans de l'hôtel et de la gare du Grand Tronc ont été définitivement approuvés à une assemblée du comité spécial du conseil de ville qui a eu lieu samedi après-midi, à l'hôtel de ville. M. W. Wainwright assistait à cette assemblée. Le Grand Tronc a consenti à acheter plusieurs autres propriétés sur la rue Bessier pour transformer cet emplacement en un parc et à fait approuver les plans par le gouvernement. La compagnie a de plus accepté de réduire de 100 à 85 pieds l'élargissement de la petite rue Sussex et de laisser évaluer au plus prix toutes les portions de terrain qui ne seront pas employées pour la circulation des voyageurs. Elle a aussi accepté la condition que la station et la gare soient terminées d'ici à trois ans.

A L'ASSOMPTION

Samedi soir, il nous était donné d'assister à une très belle représentation par les jeunes filles de la ville de l'Assomption. Elles y ont joué la magnifique pièce: "Les chrétiens aux lions". Plusieurs personnages y ont été vivement applaudis. Nommés: Miles Bolsveyn, Gaurin, Janson, Piché, Duhamel, Faribault, etc.

Mademoiselle Bean, de Fitchburg, Mass., venue pour la réunion au couvent a chanté à ravir, si bien accompagnée au piano par Monsieur le professeur Boulay.

Une indiscrétion nous vaut de savoir qu'au cours de la réunion, de quelques centaines d'anciennes élèves a été charmante. On y a rappelé les souvenirs d'autant... quelques poésies... du chant... un bon mot de Monsieur le curé... une assistance d'élite... à la chapelle ensuite, la messe fut célébrée par Monsieur l'abbé E. Hébert, aumônier, bénédiction du St Sacrement, puis clôture cette réunion dont les anciennes élèves, paraît-il, garderont dans leurs cœurs un impérissable souvenir et au bon Dieu une éternelle reconnaissance.

JOLIE FETE AU DR E. DUPUY

Le Dr Eugène Dupuy, interne de l'hôtel Dieu, qui il y a un mois quittait cette institution pour se lancer dans la pratique de sa profession, a été, samedi soir, l'objet d'une fort belle fête, dont il gardera toujours un excellent souvenir.

Les internes ses confrères et quelques médecins de l'hôtel-Dieu, réunis dans le salon des réceptions de l'institution, lui ont présenté une bourse bien garnie, à l'occasion de son prochain mariage.

M. le Dr Arthur Brassard, se faisant l'écho de tous, a prononcé un joli discours de circonstance.

M. le Dr Dupuy a été très heureux dans sa réponse.

Il est maintenant établi au No 209 de la rue Plessis.

FEU MME W. B. BAKER

Mme W. B. Walker, épouse du secrétaire du Pacifique Canadien, est décédée samedi, après quelques mois de maladie, au No 75 rue Sherbrooke ouest. Mme Baker était aussi sœur de Mme Herbert Holt, de Montréal; de Mme Arthur Robinson, de New York, et de M. William Paton, de Sherbrooke.

Les restes mortels de la défunte ont été inhumés à Sherbrooke.

PAR WALKER M. KEARNS

VENTE IMPORTANTE

— DE —

Gages non Reclamés

Pour clore la succession de feu M. Gorkinkel — autrefois préteur sur gages de Toronto.

Un beau lot de diamants et autres bijoux: montres en or et en argent, antiquités, médailles, articles d'optique, instruments de musique et une quantité d'autres articles.

A vendre au No 32 rue Universitaire, LUNDI, MARDI et MERCREDI SOIR, 15, 16 et 17 JUIN,

à 8 heures chaque soir.

Tout lot garanti tel que représenté sur le catalogue.

Le catalogue sera prêt le 13.

On peut voir les articles depuis lundi, à 10 heures.

Les négociants y trouveront leur avantage à suivre cette vente.

WALTER M. KEARNS, Encanteur.

186-6

DEBENTURES

Des soumissions pour l'achat de débentures de la Commission scolaire d'Highway, au montant de \$80,000.00 à un taux d'intérêt ne dépassant pas 4 1/2 p. c. par an, seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 23 juin 1908, à 5 p.m.

La Commission ne s'engage à acheter aucune des soumissions.

1,3,5,8,10,13,15 W. DESJARDINS, Secrétaire-Trésorier.

A. LEOPRED (grad. Laval et McGill) INGENIEUR CIVIL

Spécialité: AQUEDUCS

39 rue St Jean QUEBEC, Phone 545 291-1MS-n

Crédit Municipal Canadien SOCIETE PAR ACTIONS

Messieurs les actionnaires de la Société par actions Le Crédit Municipal Canadien sont informés que l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 14 mai dernier, n'a pu avoir lieu à cette date, aucun titre n'ayant été déposé dans les délais exigés par les règlements.

Elle a été renvoyée au vendredi, 17 juillet prochain, à 30 heures du matin, 3, Montagne du Parc, à Bruxelles, avec le même ordre du jour.

En vue de cette assemblée, les actions devront être déposées avant le 26 juin prochain.

Montréal: au Crédit Municipal Canadien, 222, rue Saint-Jacques, ou, à Bruxelles, à la Société Générale de Belgique, 3, Montagne du Parc.

SIR CHARLES FITZPATRICK

Il vient d'être nommé membre permanent du tribunal d'arbitrage de

LA HAYE

Il succède à feu le major-général Sir A. J. Ardagh, ex-représentant de la

GRANDE-BRETAGNE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 15. — Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême du Canada, a été avisé par le gouvernement britannique de sa nomination comme successeur de feu le major-général Sir A. J. Ardagh, ex-représentant de la Grande-Bretagne au Tribunal permanent international de la Paix, à La Haye. L'Angleterre fournit quatre membres à ce tribunal. Il y a quelque temps, en ratifiant la no-

mination de Sir Charles, comme représentant du Canada, de Terrenure et de la Grande-Bretagne, au tribunal de La Haye, en rapport aux questions de pêcheries de l'Atlantique entre les Etats-Unis et l'Angleterre, on suggéra que Sir Charles fut nommé membre permanent du Tribunal d'Arbitrage de La Haye, en remplacement de feu le major-général Ardagh. Cette suggestion fut naturellement acceptée au Canada, qui, de cette façon, a sa juste part dans le règlement des affaires de l'Empire, et en conséquence la nomination fut faite.

Vu l'importance du Sénat des Etats-Unis le mois dernier, qui n'a pas étudié la question des pêcheries, le tribunal ne s'élèvera pas à La Haye avant l'an prochain, à moins qu'on ne convoque une session spéciale du Sénat, cette année.

MONTREAL EN 1908

Nous accusons réception d'une élégante brochure, "Montréal en 1908" publiée par les soins de la "Montreal Business Men's League." C'est là, la septième édition de cet ouvrage qui a énormément contribué à faire connaître la métropole du Canada et ses environs. La lecture de cette plaquette est fort intéressante et est susceptible de renseigner même nos propres gens.

Les illustrations sont nombreuses, et représentent les édifices et les monuments les plus importants de notre ville.

"Montréal en 1908" est distribué gratuitement.

PAR MARCOTTE & FRERES

Vente Spéciale au Commerce

Nous avons reçu instruction de vendre aux enchères, en lots pour le commerce et sans aucune réserve, un fonds de banqueroute de nouveautés transporté à nos salles, 59 rue St Jacques, par ordre des curateurs.

Mercredi le 17 Juin à dix hrs.

Le stock comprend: Etroffes à robes et à confitures, tweeds, canevases, doublures, dentelle, broderies, mouchoirs, bas, chemises, sous-vêtements, cravates, gants de kid et de soie, cotonnades et grande quantité d'autres articles.

185-3 MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

VENTE IMPORTANTE

Bas, sous-vêtements et chapeaux. A nos salles, rue St Jacques, nous vendrons en lots pour le commerce, pour couvrir des avances faites par banque, les marchandises suivantes:

Mercredi le 17 Juin à onze heures.

1000 douzaines de bas pour femmes grandes et petites assorties.

400 douzaines de bas pour fillettes.

500 douzaines de bas et chaussettes pour hommes.

600 douzaines de sous-vêtements noirs et de corsets pour hommes.

200 douzaines de chapeaux de feutre noirs et autres, mous et durs.

500 douzaines de casquettes en drap et autres.

185-3 MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

VENTE AU COMMERCE

A nos salles, rue St Jacques, Mercredi le 17 Juin à dix heures, sans réserve et en lots au commerce.

Hardes de confection, 1000 habillements pour hommes et garçons, 300 douzaines de pantalons, nouveautés assorties, étoffes, soie, toiles, jupes et jupons, blouses, gants, grande quantité de bas et sous-vêtements pour dames et messieurs, brades, garnitures, rubans, cotons jaunes et blancs, parapluies, bas et chaussettes de toutes sortes, chapeaux de feutre pour hommes, chapeaux, chemise, etc., etc. Grande quantité de consignations.

185-3 MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal

Avis est par le présent donné qu'un dividende de six centimes par action sur le capital de cette institution, a été déclaré et sera payable à son bureau central, 222, rue Saint-Jacques, le 14 mai prochain, à 5 p.m.

Le 2 juillet prochain, Par ordre du Conseil de Direction, A. P. Levesque, gérant, Montréal, 17-26

"DERRICKS"

Capacité: 1, 2, 3 et 5 tonnes. Seront vendus à très bon marché pour les écouler rapidement.

Canada Machinery Agency

298 rue St Jacques.

13-15, 17, 19, 20 FF

LA FAILLITE D'UNE BANQUE

D'autres mandats sont émis contre l'hon. M. P. H. Roy dont le cautionnement est

fixé à

\$95,000.00

L'ex-président et Philibert Beaudoin enregistrent des plaidoyers de non-culpabilité.

ENQUETE DEMAIN

(Correspondance spéciale à la PRESSE)

Saint-Jean, 15. — Après un nouveau examen des livres de la banque de St Jean, M. F. W. Hubbard, substitut du procureur-général à Montréal, est revenu en notre ville, et a fait servir de nouveaux mandats d'amener contre les trois banquiers, sous l'accusation de tentative de fraude.

L'honorable Philippe H. Roy, MM. Pierre Ida L'Heureux et Philibert Beaudoin sont accusés d'avoir voulu frauder les actionnaires et les déposants de l'institution financière dont ils avaient la haute direction.

Et le cautionnement de l'ex-président de la banque en liquidation, de \$40,000 qu'il était, a été fixé à \$95,000, soit \$55,000 personnellement et \$40,000 fournies par trois citoyens, MM. T. Côté, N. Lord et L. Papineau.

Devant le juge Lacombe, samedi matin, MM. Roy et Beaudoin ont comparu et enregistré un plaidoyer de non-culpabilité. Quant à M. L'Heureux, une absence momentanée l'a empêché d'être présent en cour ce jour-là.

Une action civile au montant de \$3,000 a été intentée par la succession Joseph Brunet. Celle-ci allègue qu'en avril 1904, M. Roy transféra à feu M. Brunet 30 parts de la Banque Saint-Jean pour un billet qui fut payé plus tard.

Maintenant que la banque est insolvable, la succession Brunet déclare ne pas désirer conserver ses parts et déclare de plus que, lors de ce transfert, il fut entendu entre M. Roy et M. Brunet que les parts devraient être rachetées au pair lorsque M. Brunet le désirerait.

L'ENQUETE

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Saint-Jean, 15. — L'enquête devant le magistrat, dans les causes de MM. P. H. Roy, P. L'Heureux et Philibert Beaudoin, arrêtés sous l'accusation d'avoir fait de faux rapports et fraudé les déposants et actionnaires de la banque de Saint-Jean, a été fixée à demain, mardi, 16 juin.

LE REGIMENT DE ST HYACINTHE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 15. — Mercredi soir, nous avons eu le plaisir de voir défilier par les rues de la ville nos vaillants militaires du 84^e régiment.

The John Murphy Company Limited
MAGASIN FERME A 5.30. LUNDI, LE 15 JUIN 1908.



Blouses Vraiment Belles

UN ACHAT HEUREUX DE VA-

LEURS DE 2.50, 3.00, 3.50, 4.00, 5.00, 6.00 1.89

Elles sont belles, voilà tout. Il n'est pas d'autre mot qui puisse exprimer convenablement la beauté de la broderie et de la dentelle, le joli effet des petits rem-
tits remplis, la perfection des points d'ourlet et la grande beauté de chacune de ces 300 blouses en lingerie que nous venons de nous procurer aux plus heureuses conditions commerciales.

Blouses de 2.50, blouses de 3.00, blouses de 3.50, blouses de 4.00, 5.00 et même de 6.00 et toutes les grandeurs y sont largement représentées, en vente mardi à ce prix unique de 1.89

ENCORE DE CES

Gants longs en Bonne Soie .98

Tout comme la semaine dernière, nous avons pu nous procurer encore 600 paires de ces gants en soie de haute qualité qui ont tant plu aux Montréalais il y a quelques jours. Ce qui est plus important encore, ce lot comprend un magnifique assortiment de tans, à part les blancs, crèmes et noirs. Ils sont de la même pleine longueur en bonne soie m-lanaise, bouts doubles, poignet mousquetaire et deux boutons à pression. Qualité de 1.75 offerte demain pour98

Pointe 6 à 8.

Vêtements de Bébé

UNE TABLE A 1.25

Sur une table réservée à cette fin, dans notre rayon des vêtements de bébé, nous offrirons en vente, mardi, quelques centaines de charmantes petites robes, ce qu'il y a de mieux pour le prix auquel nous nous proposons de les offrir. . . 1.25

Ces lignes sont dignes d'une mention spéciale.

Une chic petite robe en linon avec linon hollandais travaillé au plumetis et petites manches courtes. Nous les avons aussi à longues manches, avec le col haut. Véritable bonne valeur.

Robes courtes en mousseline, jupes courtes en mousseline brodée avec petits volants brodés et chics petites insertions. Nous avons toutes les grandeurs de chaque ligne, pour enfants de 2 à 6 ans.

Deux Offres de Bas

D'un Intérêt Véritable

Notre rayon des bas a ces deux offres à vous faire, mardi, et vous pourrez mieux en juger la nature spéciale, en comparant leurs prix de vente à leur valeur réelle.

196 paires de bas de dames, en soie blanche, points, 8 1/2, 9, 9 1/2 et 10, valant 1.25 et 1.50, pour79

300 paires de bas tan, unis et en dentelle, nuances dorées et cuir. Prix réguliers .50 et .65, à vendre à 3 paires pour 1.00

Parasols - Echantillons

3.00, 3.50, 4.00 et 5.00, voilà ce que nous aurions été obligés de vous demander pour ces parasols si ce n'était pas des échantillons, achetés à notre propre prix, argent comptant. Pas deux de semblables.

En soie, en toile et soie avec applications, et monture Paragon. Couleurs: blanc, marine, écarlate, vert, champagne, brun et hélioïrope. Les pol-
guées sont de genre bois naturel ou poli. Plus de 100 de ces parasols à, mardi, chacun. . . 1.98

VOICI
Le PIANO MARTIN-ORME
Un instrument d'une classe absolument supérieure, bien que de prix modique, que n'importe quelle famille peut acheter. Quatre styles. Quatre prix. Conditions de paiement faciles.
W. A. MORELAND, Gérant du Rayon des Pianos.
H. A. WILDER & CO.
Seule agence à Montréal: 292 rue Sainte-Catherine Ouest.

EGOUTS
Avis aux contribuables
Avis public est par les présentes donné que les rôles spéciaux pour les égouts commencent à être distribués, dans la Ville de Montréal, à savoir:
Rue Chevalier de la rue St Antoine à 400 pieds vers le sud; Chemin de la Côte St Paul, de la rue Dagenais vers la rue St Rémi, 150 pieds; Dagenais de la rue St Rémi au chemin de la Côte St Paul; rue Hogan, de la rue Ontario à la rue Forth; avenue Laurier, de la rue Marquette à l'avenue Papineau; rue Napoléon, de la rue Notre-Dame à la rue Duvernay; avenue Papineau, de l'avenue Mont-Royal à la rue Gifford; rue St Paul (maintenant rue Lennox), de la rue St Antoine vers le nord 110 pieds; rue St Rémi, de l'avenue Palme à la rue Notre-Dame; rue Ste Marie, de la rue St Rémi au chemin de la Côte St Paul, sont complétés et les rôles sont maintenant déposés au bureau du sous-secrétaire à l'hôtel de ville.

EQUATION DU 2^e DEGRE IMAGINAIRES

(1) $ax^2+bx+c=0$, (2) $4a^2x^2+4abx+b^2=4ac$,
(3) $2ax+b=\sqrt{b^2-4ac}=\sqrt{4ac-b^2}$, (4) $2ax+b=\sqrt{b^2-4ac}=\sqrt{4ac-b^2}$,
(5) $\sqrt{b^2-4ac}=\sqrt{4ac-b^2}$, (6) $\sqrt{b^2-4ac}=\sqrt{4ac-b^2}$,
(7) $x=-1$, c. a. d. $2=0$, (8) $\sqrt{b^2-4ac}=\sqrt{4ac-b^2}$,
(9) $\sqrt{b^2-4ac}=\sqrt{4ac-b^2}$, (10) $\sqrt{b^2-4ac}=\sqrt{4ac-b^2}$,
(11) <



NOUVELLES OUVRIÈRES

La conférence de M. Desjardins hier après-midi sur la coopération, a remporté un beau succès. — Ce que le label a fait pour les typographes et ce qu'il peut accomplir pour les autres catégories d'ouvrières. — Les suffragettes de Londres sont tenues. — M. Frank Duffy, le secrétaire-général de la Fraternité des charpentiers-menusiers pariera demain soir au Monument National. — La Caisse d'Épargne et de Crédit de Montréal complète son organisation. — Convocations pour ce soir. — Faits divers.

L'ancienne salle de la chapelle de l'Immaculée Conception, rue Rachel, était remplie hier après-midi de citoyens sérieux et bien pensants, venus des quatre coins de la ville pour entendre la conférence de M. Desjardins. Le député de la circonscription de la Caisse Populaire de Lévis, sur la coopération. La classe ouvrière était largement et dignement représentée à cette belle réunion qui fut des plus intéressantes.

Pendant plus d'une heure M. Desjardins parla du système coopératif en général, de ses effets économiques pour les ouvriers et les multiples bienfaits qui en découlent pour la classe ouvrière. M. Desjardins expliqua la législation adoptée récemment par le parlement fédéral, dans le but de favoriser la création des sociétés coopératives. Il termina en démontrant les résultats économiques obtenus en Angleterre et en France par la coopération et parla des effets que produirait ce système au Canada; M. Ovide Proulx, qui présidait cette belle assemblée invita ensuite: MM. F. D. Monk et Alphonse Verville à se prononcer sur la question, ce que ces messieurs firent avec toute l'éloquence qu'on leur connaît.

Le Rév. M. Proulx, curé de la paroisse fit aussi un splendide réquisitoire en faveur de la coopération et dit tout le bien que pourrait en retirer la classe ouvrière.

Il fut adopté ensuite une résolution approuvant la loi adoptée dernièrement par le parlement fédéral et priant le Sénat de l'approuver.

MM. Monk et Verville ont été chargés de présenter une copie de cette résolution à l'hon. M. R. W. Scott, qui a chargé du bill au Sénat.

On nous assure que le succès remporté par l'Union Typographique Internationale, aux États-Unis, lors de la dernière campagne pour la mise en vigueur de la journée de huit heures, qui avait été nommée à cet effet. L'on nous dit aussi que dans certaine juridiction, l'enthousiasme créé par cette propagande est devenu si grand que tous les marchands et industriels n'hésitent plus à exiger l'étiquette sur leurs imprimés. Le succès remporté par les typographes de Montréal est dû à leur grand esprit d'initiative ainsi qu'à l'émulation qui s'est créée parmi ses membres qui se sont dévoués pour la cause de cette propagande, qui a été la cause du succès de la journée de huit heures.

C'est un exemple frappant pour tous les unionistes et bien propre à démontrer qu'on peut conduire la campagne constante du "label". C'est un principe fondamental que tout bon unioniste devrait avoir à cœur et surtout toujours pratiquer. Nous reviendrons périodiquement sur cette question de propagande en faveur du label, croyant par là, intéresser nos nombreux lecteurs.

Formée en huit colonnes distinctes sur la Victoria Embankment, une grande armée de douze à quinze mille femmes s'est promenade, samedi après-midi dans les rues de Londres, et a terminé sa procession à l'Albert Hall, où plusieurs orateurs féminins, y compris madame la "doctoresse" Anna

Desjardins, ont prononcé des discours en faveur de la coopération. Les suffragettes de Londres sont tenues. — M. Frank Duffy, le secrétaire-général de la Fraternité des charpentiers-menusiers pariera demain soir au Monument National. — La Caisse d'Épargne et de Crédit de Montréal complète son organisation. — Convocations pour ce soir. — Faits divers.

Desjardins, ont prononcé des discours en faveur de la coopération. Les suffragettes de Londres sont tenues. — M. Frank Duffy, le secrétaire-général de la Fraternité des charpentiers-menusiers pariera demain soir au Monument National. — La Caisse d'Épargne et de Crédit de Montréal complète son organisation. — Convocations pour ce soir. — Faits divers.

Desjardins, ont prononcé des discours en faveur de la coopération. Les suffragettes de Londres sont tenues. — M. Frank Duffy, le secrétaire-général de la Fraternité des charpentiers-menusiers pariera demain soir au Monument National. — La Caisse d'Épargne et de Crédit de Montréal complète son organisation. — Convocations pour ce soir. — Faits divers.

Desjardins, ont prononcé des discours en faveur de la coopération. Les suffragettes de Londres sont tenues. — M. Frank Duffy, le secrétaire-général de la Fraternité des charpentiers-menusiers pariera demain soir au Monument National. — La Caisse d'Épargne et de Crédit de Montréal complète son organisation. — Convocations pour ce soir. — Faits divers.

MANGEZ DES ORANGES

Si vous voulez conserver la santé

Des épreuves sérieuses ont démontré que le jus d'orange possède des propriétés médicinales de haute valeur.

Ceux qui souffrent d'indigestions et qui sont condamnés à la diète épargnent, après avoir mangé de surabondamment des oranges au déjeuner moins de malaises et de palpitations.

Dans certains cas, où il y avait une tendance à la constipation, le fait seul de manger des oranges régulièrement faisait disparaître les troubles intestinaux.

Cependant il existe un moyen plus satisfaisant pour obtenir de meilleurs résultats.

C'est de prendre une ou deux tablettes "Fruit-atives" le soir au coucher, tout en continuant l'usage des oranges au déjeuner.

"Fruit-atives" est un remède composé des jus d'orange, de pommes, de figues et de prunes scientifiquement combinés avec certains principes qui intensifient l'action de ces jus de fruits.

Prenez la "Fruit-ative" orange avant votre déjeuner, et "Fruit-atives" le soir au coucher et vous verrez disparaître, comme par enchantement, indigestions, dyspepsie, constipation et excès de bile.

"Fruit-atives" sont en vente chez les marchands à 50 cents la boîte, 6 boîtes pour \$2.50. Envoyées par la poste sur réception du prix par "Fruit-atives" Limited, Ottawa.

Shaw, lady Henry Somerset et lady Frances Balfour, ont demandé l'extension immédiate du droit de suffrage aux femmes. Les sociétés de suffrage féminine établies en Autriche, en Australie, au Canada, en France, en Russie, dans le Sud-Africain et aux États-Unis, avaient envoyé des déléguées pour appuyer les revendications des femmes de la Grande-Bretagne. La procession s'augmenta, au Trafalgar Square, de plusieurs milliers de demoiselles de buvettes, qui manifestaient contre la loi des licencés.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que M. Frank Duffy, le populaire et brillant secrétaire général de la Fraternité Unie des charpentiers-menusiers d'Amérique, qui est actuellement parmi nous, adresse la parole demain soir dans la salle de l'Union Typographique Internationale.

M. Duffy sera accompagné des orateurs suivants dont nous n'avons pas besoin de faire l'éloge: MM. Louis Lefèvre, Narcisse Arcand, R. Lynch et Joseph Alney. Tous parleront sur des sujets qui ne manquent pas d'intéresser vivement l'auditoire.

Tous les membres des unions de charpentiers-menusiers affiliées au conseil de District sont cordialement invités à être présents et d'apporter leur carte de travail. Ceux dont la carte de travail est actuellement au bureau du secrétaire pourront se présenter sans en avoir la porte de la salle où on leur fera remise de leur carte.

Nous osons croire qu'il y aura foule et que tous les charpentiers-menusiers syndiqués ne manqueront pas l'occasion de prendre part à cette réunion qui sera certainement l'un des événements de la saison dans le monde ouvrier.

La procession se formera à la ferme Fletcher et défilera par les rues suivantes: Mont-Royal, Saint-Denis, Deloit, Amherst, Ontario, Plessis, Saint-Catherine, jusqu'au carrefour Pineau, où les rangs se briseront pour se rendre au lieu de la fête champêtre qui aura probablement lieu au Bout de l'île.

Il y a eu samedi dernier au Temple de la rue Saint-Dominique, une intéressante assemblée de la Caisse d'Épargne et de Crédit de Montréal, dans le but de compléter l'organisation de cette belle société ouvrière.

M. Alphonse Desjardins, le président de la Caisse Populaire de Lévis, était présent et fournit des explications très intéressantes sur le fonctionnement de ces sociétés, appelées à bénéficier grandement à la classe ouvrière.

On s'occupa ensuite de compléter le bureau de direction qui se trouve ainsi constitué: Président honoraire, M. Alphonse Desjardins; président actif, M. Ovide Proulx; vice-président, M. Gustave France; secrétaire-trésorier, M. Louis Lefèvre.

La Caisse d'Épargne et de Crédit va commencer ses opérations incessamment et ceux qui désirent y contribuer sont priés de s'adresser à M. Lefèvre, 127 rue Saint-Dominique, où ils pourront en même temps se procurer toutes les informations nécessaires.

Une dépêche spéciale d'Ottawa nous apprend que le Conseil des Métiers et du Travail de cette localité a passé, à sa dernière assemblée, une motion de censure contre l'Union Nationale, au sujet de certaines déclarations faites par cette organisation et a décidé de ne plus avoir aucune relation avec elle à l'avenir.

Un comité se rendra auprès du conseil de ville pour demander qu'une échelle de salaires fixes soit insérée dans le contrat de l'hôtel et de la gare du Grand Tronc.

Ce soir il y aura assemblée régulière de l'Union No 134, des charpentiers-menusiers; de l'Union No 428, des monteurs en chaudières de la B. S. W. U.; de l'Union No 349, des peintres; de l'Union No 12, des ouvriers en fourrures; de l'Union des tailleurs en bois; de l'Union No 3, des travailleurs en stock et de l'Union No 4, des tailleurs de cuir de la Fédération Canadienne des cordonniers.

IL PRIE, PUIS SE SUICIDE

Edmonton, 14 — On a retrouvé hier, le cadavre de John McCabe, de Stony Plain.

Le jour de sa mort, cet individu qui buvait beaucoup depuis plusieurs semaines, se rendit sur un train de bois qui flottait sur le lac Minik, se promena quelques instants sur les bords, s'agenouilla pour prier, puis se releva, plaqua une tête dans le lac. Plusieurs hommes assistèrent à son suicide sans pouvoir rien faire pour le sauver.

AMUSEMENTS

LE NOUVEAU Parc Dominion

Attractions spéciales de cette semaine:

5 GRAYHOUNDS
Merveilleux Acrobates.
5 EDDYS
Cyclistes Acrobates.

Admission, 10 cts—Enfants, 5 cts.

PARC SOHMER

(Tous les jours à 2 p.m. et 8 p.m.)

VAUDEVILLE, MUSIQUE, ETC., ETC.

ADMISSION 10 CTS.

Enfants après-midi, tous les 5 semaines, 5c, avec tout gratuit sur carrousel.

150-6 E

PARISIANA

63 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 5829.

Opérettes, chansons comiques. 150-6 E

OUI METO SCOPE

Vues Animées

624 RUE SAINT-CATHERINE EST.

Tél. Est 1193. Marché 553.

68-5 E

ACADEMIE DE MUSIQUE DE QUEBEC

Les examens annuels commenceront vendredi, le 19 juin, à 9 heures du matin, à l'École Polytechnique, rue Saint-Denis.

Les inscriptions doivent être faites chez le secrétaire, 23 rue Mansfield.

189-1 E

ALEXANDER MACKENZIE

UN DES PRINCIPAUX OFFICIERS DE L'ARMÉE AMÉRICAINE PREND SA RETRAITE.

Le brigadier-général Alexander Mackenzie, de l'armée américaine, qui vient de prendre sa retraite comme chef du corps des ingénieurs, était un des officiers les plus éminents de la république voisine.

Le général Mackenzie naquit dans le Wisconsin, le 25 mai 1844. Il n'avait que 16 ans quand il entra à l'école militaire de West Point, et quatre ans plus tard il entra dans le corps des ingénieurs avec le grade de lieutenant. Pendant les deux dernières années de la guerre de Sécession, il servit comme assistant-ingénieur du département de l'Arkansas. Le 13 mars 1865, il recevait le brevet de capitaine en récompense de sa bravoure et de ses services appréciables. Après la guerre, il dirigea les travaux de réparations de Fort Washington, Maryland, fut chargé d'examiner les je-



tes du Mississippi. Ce fut aussi lui qui surveilla les travaux d'améliorations faits aux ports américains sur le lac Michigan. En 1867, il prit le commandement d'une compagnie à Willett, Point N.-Y. De 1874 à 1878, il fut assistant-ingénieur du canal Louisville et Portland et aussi de l'amélioration des chutes de l'Ohio à Louisville, Kentucky, ce qui dirigeait le major Weitzel. Il fut ensuite transféré dans la vallée supérieure du Mississippi. Il eut charge de la construction du canal de Des Moines. Il fut membre de la Commission de la rivière Missouri. Il devint lieutenant-colonel et premier assistant-ingénieur en 1895. En 1901, il était nommé colonel et membre du Conseil des Ingénieurs des Ports et des Rivières. Il fut encore choisi comme membre de la Commission nommée pour choisir l'emplacement d'un poste militaire central dans l'île de Oahu, territoire de Hawaï et ce fut lui qui compta le parti choisi pour faire une reconnaissance par tout l'archipel des îles Hawaï. Sa dernière promotion dans le service actif fut celle de brigadier-général.

Le brigadier-général Alexander Mackenzie, de l'armée des États-Unis, qui vient de prendre sa retraite, a été nommé à la tête du corps des ingénieurs, le 23 janvier 1904. Pendant son service comme chef des ingénieurs, il agit aussi comme membre du conseil des ordonnances et des fortifications, comme commissaire du refuge de soldats. Depuis 1907, il était membre de la commission des eaux intérieures. Il est maintenant sur la liste de retraite avec le grade de major-général du corps des ingénieurs.

AUX SALONS ARTISTIQUES

Les préparatifs de la soirée qui doit avoir lieu mardi, le 16 du courant, aux Salons Artistiques, 88 St. Denis, sont terminés et annoncent un immense succès. Comme on le sait, cette soirée a lieu à l'occasion du prochain départ pour l'Europe de M. L. Creton, gérant des Salons, de M. Creton, de leur fils, Léo, Paul et de M. Garçon, commissaire. Le comité chargé de l'organisation de cette fête n'a rien épargné pour assurer un succès digne des héros de la fête et de leurs nombreux amis. A ces derniers donc, ne pas oublier de venir en grand nombre, mardi soir, aux Salons Artistiques, afin de soutenir le comité, l'activité, et il est hors de doute que les actions d'aujourd'hui auront une valeur considérable.

LES Capsules Crésobène

Si tout le monde connaissait bien la valeur thérapeutique des Capsules Crésobène, leur extraordinaire puissance préventive et curative et les services qu'elles peuvent rendre, par les temps humides et froids, à tous ceux qui ont les bronches sensibles et délicates, on n'hésiterait pas à en avoir toujours un flacon dans sa poche. Toujours une de ces capsules suffisent à arrêter les rhumes, les bronchites et toutes les affections des voies respiratoires.

LES CAPSULES CRESOBENE

constituent un remède de premier ordre, un médicament très actif dont les vertus curatives, constatées dans tous les cas de rhumes, bronchites, catarrhes, asthme, irritation de poitrine, etc., réussissent à guérir les toux les plus opiniâtres et se montrent efficaces là où tous les autres remèdes ont échoué.

Les Capsules Crésobène sont en vente dans toutes les pharmacies. Prix 50c le flacon. Dépositaire général: Pharmacie Décaray, 601 rue Saint-Catherine et Saint-Denis, Montréal.

LA DAQUEST REALTY, LTD.

Pale un dividende de huit pour cent à ses actionnaires.

Aujourd'hui le 15 courant, la Daquest Realty, Ltd., agence d'immobilier qui a son bureau principal dans l'édifice "La Presse", paie à ses actionnaires un premier dividende de huit pour cent. C'est remarquable, si l'on tient compte de la tranquillité des affaires depuis quelques mois.

Ces résultats obtenus par la Daquest Realty, Ltd., font prévoir ce qui pourra réaliser cette compagnie dès que les affaires auront repris leur activité, et il est hors de doute que les actions d'aujourd'hui auront une valeur considérable.

AMUSEMENTS

PARC DELORMIER

(Nouvelle Piste)

COURSE AU TROT

Du 16 au 20 Juin.

\$4.500 EN BOURSE

Deux Classes par Jour

LES COURSES COMMENCERONT A 2 HRS PRÉCISES.

Tous les chars Amherst allant à l'Est vont directement au Parc.

189-2 E

AMUSEMENTS

PELERINAGES

PELERINAGE A STE ANNE DE VARENNES

Au profit de la Saint-Vincent de Paul, conférence Saint-Denis.

Dimanche, 5 Juillet 1908

Par le vapeur "Trois-Rivières" avec arrêt à LANORAIE au retour.

Départ du quai Bonsecours à 8.30 heures a.m. Retour à 5 heures p.m.

Prix des billets: Adultes, \$1.00; enfants, 50c.

Billets et cabines en vente au presbytère Saint-Denis. Tél. Est 1477. 15,26-3

AMUSEMENTS

FAITES LE VOYAGE DE CARILLON \$1

La grande rivière Ottawa, dans toute sa splendeur, rives en riche verdure et bords de rivières délicieuses et parfumées; le passage près de la cote à travers les forêts, maintenant que l'eau est haute. Prenez le convoi de 8 a.m. pour le quai de Lachine.

185-6 E

AMUSEMENTS

The Maples

A QUARANTE MINUTES DE LA RUE MCGILL.

Absolument de température.

Une belle occasion de passer une couple de semaines à la campagne. A cinq minutes du Parc Dominion. Pêche, canotage, etc.

Bains chauds sulfureux, nuit et jour.

"Grill Room" à la carte, jusqu'à minuit.

Service européen ou américain. Américain, \$7.00 par semaine. Arrangements spéciaux pour familles.

Tél. Est 3215.

186-3 E R. D. PETTIT, Gérant.

AMUSEMENTS

Accidents, Employés, Ascenseurs

The Ontario Accident Insurance Company.

et responsabilités générales

104 rue St François-Xavier

MONTREAL 100-1-AN

Intéressant pour les femmes dont les maris boivent à l'excès.

Orne fait disparaître promptement la passion de la boisson. Vous pouvez donner sans crainte à votre mari, car il est inoffensif, inodore, incolore. Prix, \$1.00 la boîte. L'argent est remis s'il échoue.

Brochure gratuite. En vente chez Quenneville et Guérin, 700 rue Saint-Catherine Est.

Le brigadier-général et chef du corps des ingénieurs, le 23 janvier 1904. Pendant son service comme chef des ingénieurs, il agit aussi comme membre du conseil des ordonnances et des fortifications, comme commissaire du refuge de soldats. Depuis 1907, il était membre de la commission des eaux intérieures. Il est maintenant sur la liste de retraite avec le grade de major-général du corps des ingénieurs.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TRAINS CANADIEN

CHAPITRE I — Les trains à charbon

Un train à charbon est un train qui transporte du charbon et qui est dirigé par un seul homme. Un train à charbon peut transporter jusqu'à 2,000 tonnes de charbon par jour. Un train à charbon peut transporter jusqu'à 2,000 tonnes de charbon par jour. Un train à charbon peut transporter jusqu'à 2,000 tonnes de charbon par jour.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TRAINS CANADIEN

CHAPITRE II — Les trains à vapeur

Un train à vapeur est un train qui transporte des passagers et des marchandises et qui est dirigé par un seul homme. Un train à vapeur peut transporter jusqu'à 2,000 tonnes de marchandises par jour. Un train à vapeur peut transporter jusqu'à 2,000 tonnes de marchandises par jour. Un train à vapeur peut transporter jusqu'à 2,000 tonnes de marchandises par jour.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TRAINS CANADIEN

CHAPITRE III — Les trains à diesel

Un train à diesel est un train qui transporte des passagers et des marchandises et qui est dirigé par un seul homme. Un train à diesel peut transporter jusqu'à 2,000 tonnes de marchandises par jour. Un train à diesel peut transporter jusqu'à 2,000 tonnes de marchandises par jour. Un train à diesel peut transporter jusqu'à 2,000 tonnes de marchandises par jour.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TRAINS CANADIEN

CHAPITRE IV — Les trains à électricité

Un train à électricité est un train qui transporte des passagers et des marchandises et qui est dirigé par un seul homme. Un train à électricité peut transporter jusqu'à 2,000 tonnes de marchandises par jour. Un train à électricité peut transporter jusqu'à 2,000 tonnes de marchandises par jour. Un train à électricité peut transporter jusqu'à 2,000 tonnes de marchandises par jour.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TRAINS CANADIEN

CHAPITRE V — Les trains à traction animale

Un train à traction animale est un train qui transporte des passagers et des marchandises et qui est dirigé par un seul homme. Un train à traction animale peut transporter jusqu'à 2,000 tonnes de marchandises par jour. Un train à traction animale peut transporter jusqu'à 2,000 tonnes de marchandises par jour. Un train à traction animale peut transporter jusqu'à 2,000 tonnes de marchandises par jour.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TRAINS CANADIEN

CHAPITRE VI — Les trains à traction humaine

Un train à traction humaine est un train qui transporte des passagers et des marchandises et qui est dirigé par un seul homme. Un train à traction humaine peut transporter jusqu'à 2,000 tonnes de marchandises par jour. Un train à traction humaine peut transporter jusqu'à 2,000 tonnes de marchandises par jour. Un train à traction humaine peut transporter jusqu'à 2,000 tonnes de marchandises par jour.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TRAINS CANADIEN

CHAPITRE VII — Les trains à traction mécanique

Un train à traction mécanique est un train qui transporte des passagers et des marchandises et qui est dirigé par un seul homme. Un train à traction mécanique peut transporter jusqu'à 2,000 tonnes de marchandises par jour. Un train à traction mécanique peut transporter jusqu'à 2,000 tonnes de marchandises par jour. Un train à traction mécanique peut transporter jusqu'à 2,000 tonnes de marchandises par jour.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TRAINS CANADIEN

CHAPITRE VIII — Les trains à traction électrique

Un train à traction électrique est un train qui transporte des passagers et des marchandises et qui est dirigé par un seul homme. Un train à traction électrique peut transporter jusqu'à 2,000 tonnes de marchandises par jour. Un train à traction électrique peut transporter jusqu'à 2,000 tonnes de marchandises par jour. Un train à traction électrique peut transporter jusqu'à 2,000 tonnes de marchandises par jour.

NAVIGATION

RIVET

Billets par toutes les lignes

AMÉRIQUE DU SUD, ETC.

3 croisières à été pour 1908

La Méditerranée, (Pacifique, Grèce, Turquie, Egypte), La Norvège, (le Cap Nord), Les Antilles, etc.

Bureau, avec une organisation complète, pour billets de passage et renseignements.

13 boulevard St Laurent.

Tél. M. 4097.

Brochures, circulaires, horaires, etc., envoyés sur demande.

40-n

NAVIGATION

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

De New York au Havre-Paris, (France)

Départ chaque jeudi à 10 h. a.m.

LA SAVOIE juin 25

LA PROVENCE juin 28

LA LORRAINE juillet 2

LA BRETAGNE juillet 5

LA BRETAGNE juillet 12

LA BRETAGNE juillet 19

LA BRETAGNE juillet 26

LA BRETAGNE août 2

LA BRETAGNE août 9

LA BRETAGNE août 16

LA BRETAGNE août 23

LA BRETAGNE août 30

LA BRETAGNE septembre 6

LA BRETAGNE septembre 13

LA BRETAGNE septembre 20

LA BRETAGNE septembre 27

LA BRETAGNE octobre 4

LA BRETAGNE octobre 11

LA BRETAGNE octobre 18

LA BRETAGNE octobre 25

LA BRETAGNE novembre 1

LA BRETAGNE novembre 8

LA BRETAGNE novembre 15

LA BRETAGNE novembre 22

LA BRETAGNE novembre 29

LA BRETAGNE décembre 6

LA BRETAGNE décembre 13

LA BRETAGNE décembre 20

LA BRETAGNE décembre 27

LA BRETAGNE janvier 3

LA BRETAGNE janvier 10

LA BRETAGNE janvier 17

LA BRETAGNE janvier 24

LA BRETAGNE janvier 31

LA BRETAGNE février 7

LA BRETAGNE février 14

LA BRETAGNE février 21

LA BRETAGNE février 28

LA BRETAGNE mars 6

LA BRETAGNE mars 13

LA BRETAGNE mars 20

LA BRETAGNE mars 27

LA BRETAGNE avril 3

LA BRETAGNE avril 10

LA BRETAGNE avril 17

LA BRETAGNE avril 24

LA BRETAGNE avril 30

LA BRETAGNE mai 7

LA BRETAGNE mai 14

LA BRETAGNE mai 21

LA BRETAGNE mai 28

LA BRETAGNE juin 4

LA BRETAGNE juin 11

LA BRETAGNE juin 18

LA BRETAGNE juin 25

LA BRETAGNE juillet 2

LA BRETAGNE juillet 9

LA BRETAGNE juillet 16

LA BRETAGNE juillet 23

LA BRETAGNE juillet 30

LA BRETAGNE août 6

LA BRETAGNE août 13

LA BRETAGNE août 20

LA BRETAGNE août 27

LA BRETAGNE septembre 3

LA BRETAGNE septembre 10

LA BRETAGNE septembre 17

LA BRETAGNE septembre 24

LA BRETAGNE septembre 30

LA BRETAGNE octobre 7

LA BRETAGNE octobre 14

LA BRETAGNE octobre 21

LA BRETAGNE octobre 28

LA BRETAGNE novembre 4

LA BRETAGNE novembre 11

LA BRETAGNE novembre 18

LA BRETAGNE novembre 25

LA BRETAGNE décembre 2

LA BRETAGNE décembre 9

LA BRETAGNE décembre 16

LA BRETAGNE décembre 23

LA BRETAGNE décembre 30

LA BRETAGNE janvier 6

LA BRETAGNE janvier 13

LA BRETAGNE janvier 20

LA BRETAGNE janvier 27

LA BRETAGNE février 3

LA BRETAGNE février 10

LA BRETAGNE février 17

LA BRETAGNE février 24

LA BRETAGNE février 31

LA BRETAGNE mars 7

LA BRETAGNE mars 14

LA BRETAGNE mars 21

LA BRETAGNE mars 28

LA BRETAGNE avril 4

LA BRETAGNE avril 11

LA BRETAGNE avril 18

LA BRETAGNE avril 25

LA BRETAGNE avril 30

LA BRETAGNE mai 7

LA BRETAGNE mai 14

LA BRETAGNE mai 21

LA BRETAGNE mai 28

LA BRETAGNE juin 4

LA BRETAGNE juin 11

LA BRETAGNE juin 18

LA BRETAGNE juin 25

LA BRETAGNE juillet 2

LA BRETAGNE juillet 9

LA BRETAGNE juillet 16

LA BRETAGNE juillet 23

LA BRETAGNE juillet 30

LA BRETAGNE août 6

LA BRETAGNE août 13

LA BRETAGNE août 20

LA BRETAGNE août 27

LA BRETAGNE septembre 3

LA BRETAGNE septembre 10

LA BRETAGNE septembre 17

LA BRETAGNE septembre 24

LA BRETAGNE septembre 30

LA BRETAGNE octobre 7

LA BRETAGNE octobre 14

LA BRETAGNE octobre 21

LA BRETAGNE octobre 28

LA BRETAGNE novembre 4

LA BRETAGNE novembre 11

LA BRETAGNE novembre 18

LA BRETAGNE novembre 25

LA BRETAGNE décembre 2

LA BRETAGNE décembre 9

LA BRETAGNE décembre 16

LA BRETAGNE décembre 23

LA BRETAGNE décembre 30

LA BRETAGNE janvier 6

LA BRETAGNE janvier 13

LA BRETAGNE janvier 20

LA BRETAGNE janvier 27

LA BRETAGNE février 3

LA BRETAGNE février 10

LA BRETAGNE février 17

LA BRETAGNE février 24

LA BRETAGNE février 31

LA BRETAGNE mars 7

LA BRETAGNE mars 14

LA BRETAGNE mars 21

LA BRETAGNE mars 28

LA BRETAGNE avril 4

LA BRETAGNE avril 11

LA BRETAGNE avril 18

LA BRETAGNE avril 25

LA BRETAGNE avril 30

LA BRETAGNE mai 7

LA BRETAGNE mai 14

LA BRETAGNE mai 21

LA BRETAGNE mai 28

LA BRETAGNE juin 4

LA BRETAGNE juin 11

LA BRETAGNE juin 18

LA BRETAGNE juin 25

LA BRETAGNE juillet 2

LA BRETAGNE juillet 9

LA BRETAGNE juillet 16

LA BRETAGNE juillet 23

LA BRETAGNE juillet 30

LA BRETAGNE août 6

LA BRETAGNE août 13

LA BRETAGNE août 20

LA BRETAGNE août 27

LA BRETAGNE septembre 3

LA BRE

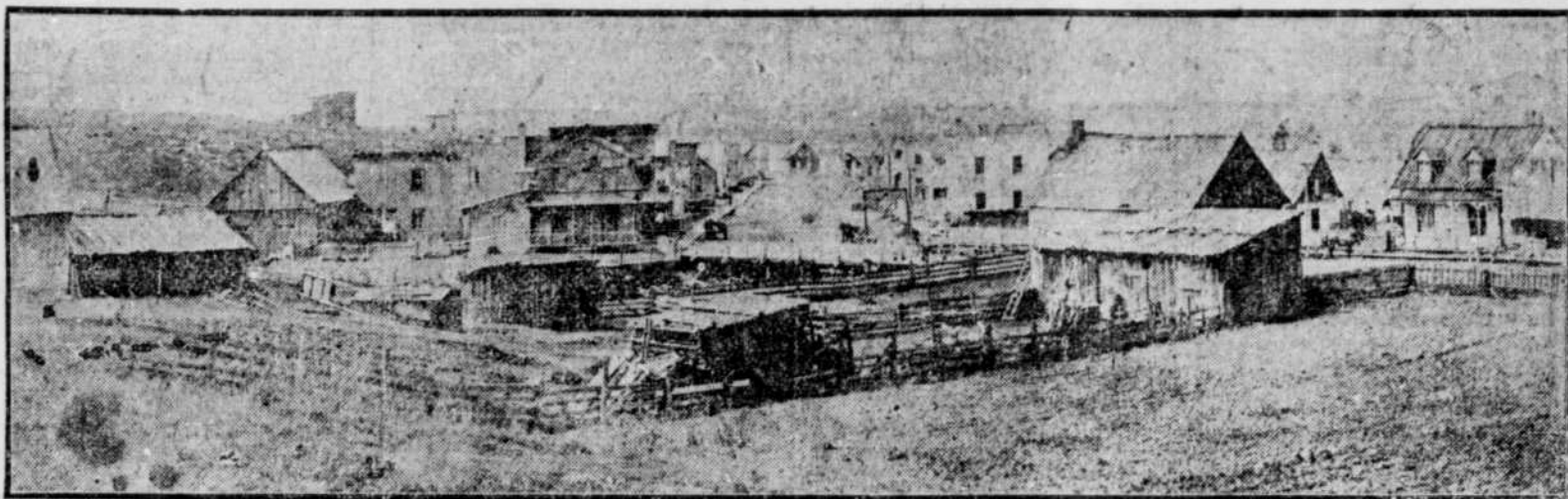
GRANDES FETES A L'ANNONCIATION

Mgr l'évêque de Pogle, hier, au milieu d'un immense concours de fidèles, préside à l'ordination sacerdotale du Rév. Père Baldomer Dumas.---M. l'abbé Laforce, curé de St Vincent-de-Paul, prononce un éloquent sermon de circonstance.---Troisième congrès annuel de la Coopérative des Colons du Nord.

(De l'envoyé spécial de la PRESSE)
Nominique, 15. — Nominique vient d'être le théâtre d'une cérémonie inoubliable, la première du genre dans cette belle région nord des Laurentides, une ordination à la prêtrise.

Bien longtemps avant neuf heures, hier matin, le modeste temple de l'endroit s'emplit d'une foule de personnes accourues de toutes les parties de la paroisse et des paroisses voisines, désireuses pour le plus grand nombre de ne pas manquer au spectacle consolant et absolument nouveau pour elles, de la consécration à la prêtrise d'un jeune lévite.

Celui-ci était le révérend Père Baldomer Dumas, originaire du diocèse de Lyon, France, de l'ordre des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, demeurant au Canada depuis plus de six ans, dont trois ans au monastère de N.-D. de Lour-



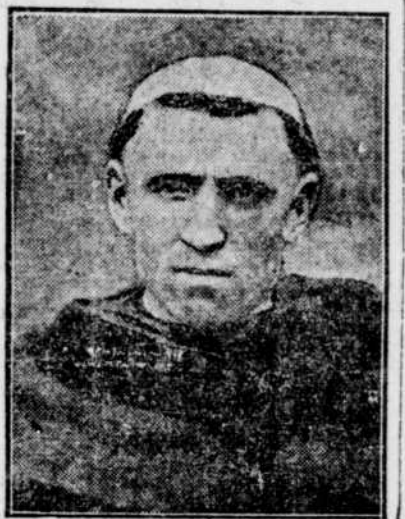
Une vue d'une partie du village de L'Annonciation.



Une autre vue de la rue principale de L'Annonciation.

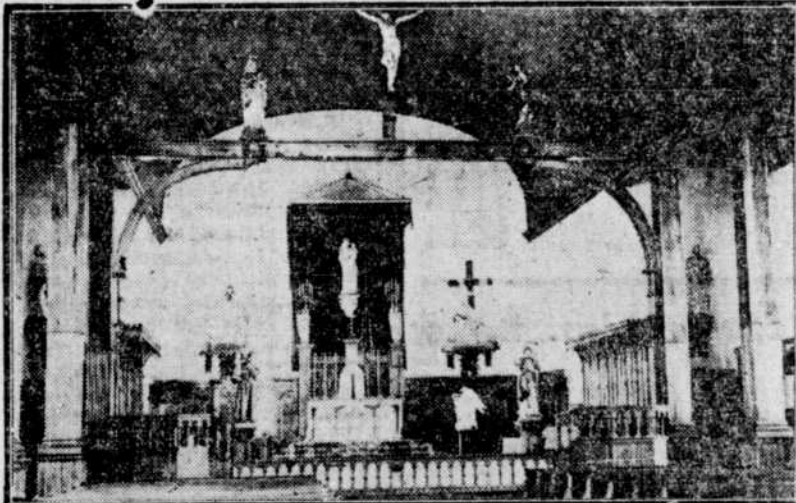
des au Manitoba, et trois ans au monastère de Nominique.

En même temps devait être admis au sous-diaconat le Rév. M.



Le R. P. Victor Epinaud, curé de l'Annonciation.

Edmond Lacroix, de Sainte-Dorothée, du diocèse de Montréal.



L'intérieur de l'église de L'Annonciation.

LES CEREMONIES

Le temple avait été magnifiquement décoré pour la circonstance par les révérends dames Chanoines des Cinq Plaines et les religieuses de Sainte-Croix, du Nominique.

A neuf heures précises, la cérémonie commençait par une grand-messe pontificale. Sa Grandeur Mgr Racicot présidait au choeur, ayant comme assistants d'honneur le révérend M. LeBlanc, ancien missionnaire dans le nord, aujourd'hui curé à Saint-Martin, et le révérend Père Marcel Martineau, S. J., un apôtre de la colonisation dans notre province.

Ce fut Monseigneur de Pogle qui présida à l'ordination à la prêtrise du Rév. Père Dumas et au sous-diaconat M. l'abbé Lacroix.

Dom André Mouttet, curé de Nominique et supérieur de l'ordre des Chanoines Réguliers, remplissait les importantes fonctions d'archidiacre, et les révérends MM. Casaubon, curé de Sainte-Dorothée, et Elie Auclair, de l'archevêché de Montréal, directeur de la "Revue Canadienne", agissaient comme diacre et sous-diacre; M. l'abbé Saint-Denis, comme maître des cérémonies.

Au choeur, on remarquait: M. l'abbé Laforce, curé de Saint-Vincent de Paul; dom Augustin Roux, vicaire du Nominique; dom Adrien Dalloz, de l'Annonciation; le révérend Père Etienne, curé de Turgeon; MM. les abbés Jos. Paul Bruchési et Agis Choquette, ecclésiastiques du grand Séminaire de Montréal.

AU SERMON

Ce fut M. l'abbé Laforce, curé de Saint-Vincent de Paul, qui fit le sermon de circonstance.

jamais aux joies, aux plaisirs, à un avenir brillant dans le monde. Il n'a pas hésité. Il a touché le calice, ce qui le sépare à jamais du monde. Il a fait cela avec un bonheur indicible. Il a baisé ces chaînes saintes avec amour, chaînes qui le lieront à Dieu pour toujours.

"Ce fut ensuite le diacre qui s'est avancé. Le Pontife veut savoir s'il est digne de l'honneur qu'il demande, et l'archidiacre de répondre, oui, après avoir pris toutes les informations humaines possibles. Rassuré par cette réponse, le pontife impose les mains sur le lévite, le Saint-Esprit descend et lui imprime le caractère sacré, ineffaçable du prêtre. Et nous prêtres qui l'entourons, nous lui mettons nos mains tremblantes sur



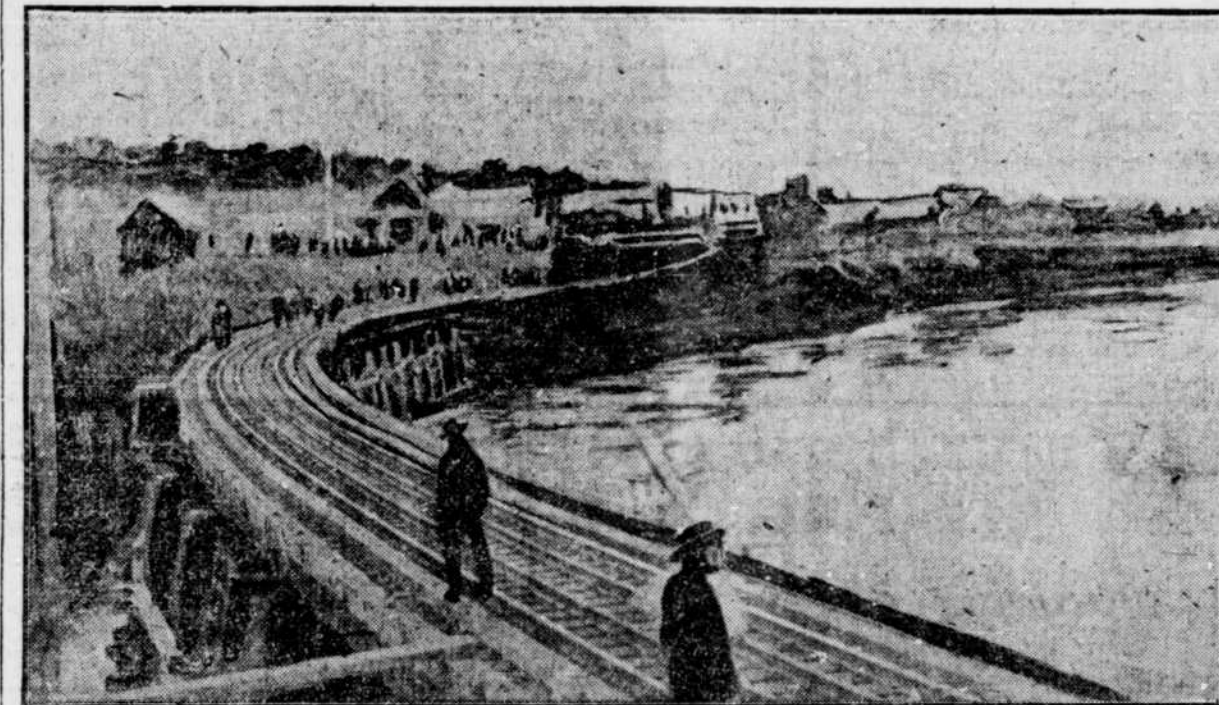
Sa Grandeur Mgr Racicot qui a présidé aux fêtes annuelles de la Coopérative des colons du Nord.

la bénédiction que Sa Grandeur lui donnera.

La cérémonie terminée il y eut chant du "Te Deum", puis l'édifier au presbytère paroissial où le nouveau prêtre et le nouveau sous-diacre reçurent les félicitations et les bons souhaits des nombreux prêtres présents.

C'était la première visite de Sa Grandeur Mgr Racicot à Nominique. Les citoyens en éprouvèrent une joie profonde et en firent la manifestation par une brillante réception à l'arrivée du prélat, vendredi soir. Tout le village était illuminé, maisons privées, édifices religieux et publics.

Au qual de la gare l'attendaient les principaux citoyens et la fanfare de



Une vue de la courbe du chemin de fer du Pacifique, en arrivant à L'Annonciation.

la tête, en lui disant: "Tu es prêtre pour l'éternité."

"Autrefois, lorsque bien petit, vous avez entendu un appel mystérieux, venant de Dieu, vous vous êtes arraché des bras de celle qui était toute votre affection sur terre, vous avez franchi le seuil du monastère où le bruit du monde ne pénètre pas et où vous vous êtes préparé à la haute dignité sacerdotale. Aujourd'hui vos vœux sont accomplis, vous pourrez verser l'eau du baptême sur la tête de l'enfant, le préparer à recevoir le Dieu de leur première communion. Vous pourrez graver les chaires sacrées, donner le pain de la parole divine, pénétrer dans le tribunal de la pénitence, y recevoir les aveux des péchés et par la puissance d'une parole, jeter la consolation dans les cœurs.

"Cette population si chrétienne ici réunie, ce pontife et celui qui parle en ce moment, vos frères en religion, tous chantent votre joie et votre bonheur. Tout est à la joie et je ne vois pas d'ombre au tableau. Il y a co-



M. le curé Laforce, de Saint-Vincent de Paul, qui sera le prêtre aux fêtes de la Coopérative des Colons du Nord.

pendant quelque chose qui semble assombrir ce beau jour, il y manque quelque chose pour faire retentir des paroles de tendresse à votre oreille. C'est votre mère. Mais sa voix descend du ciel qui vous dit que son rêve est réalisé et elle vous dit que là-haut elle se réjouit et chante aussi votre bonheur.

"Celle belle cérémonie doit réveiller en vous, qui m'écoutez, le respect que l'on doit au prêtre. Le prêtre tient sa mission de Jésus-Christ qui lui-même l'avait reçu de Dieu, et non de César, ni du peuple. Le prêtre travaille sur Dieu pour le faire descendre dans les âmes et travaille sur les âmes pour les faire remonter vers Dieu.

"Ici-bas tous passe, tout disparaît, mais ce qui ne passe pas, c'est le sacerdoce qui comme l'Eglise, résistera aux assauts de ceux qui prétendent détruire l'un et l'autre.

"En terminant, permettez-moi de dire au nouveau prêtre "Ad multos annos" pour que pendant longtemps il jouisse du bonheur du sacerdoce.

"Que son ministère soit fructueux et nous en aurons le gage assuré dans

l'endroit fit entendre une marche triomphale.

Remarqués parmi les principaux citoyens à l'arrivée de Monseigneur Racicot: MM. J. A. Lalonde, maire du village; le notaire R. J. LeBlanc, secrétaire de la municipalité; J. M. A. Denault, directeur du "Pionnier" et secrétaire de la "Coopérative des colons du Nord"; J. B. Bousquet, Honoré Achin, Achille Delage, avocats; le docteur Henri Cartier, le docteur Boucher, Arthur Demers, industriel; A. Charlebois, T. Barrette, A. Roy, T. A. Christin, etc.

La fanfare était sous la direction de M. J. A. Boivin avec le concours de MM. les abbés Bruchési et Choquette.

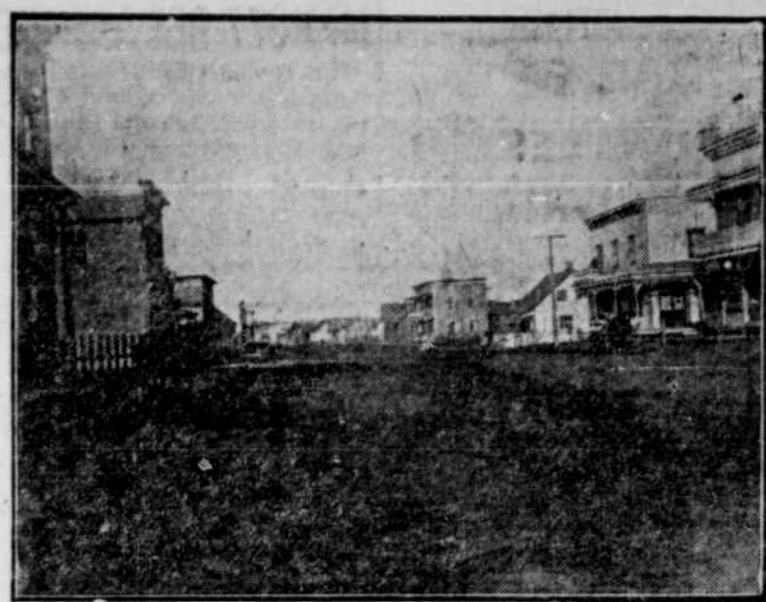
Au nombre des édifices et demeures illuminées, mentionnons: le monastère des Chanoines Réguliers, les couvents des dames chanoines des Cinq Plaines; des dames de Sainte-Croix, la maison des colons, l'hôtel



M. C. Péclet, maire de L'Annonciation.

de ville, le bureau de poste tenu par M. Vital Martineau, le restaurant Royal, l'hôtel Berthiaume, l'hôtel Barrette, les résidences de MM. Thauvette, greffier de la Cour de Circuit, T. A. Christin, agent des terres, J. D. Miller, J. M. A. Denault, R. Jetté, Jos. Gadoury, Dr Boucher, etc.

Sa Grandeur Mgr Racicot a été tour à tour l'hôte des Chanoines Réguliers et des dames de Sainte-Croix. A cinq heures hier soir, Mgr Racicot partait pour l'Annonciation, où il présidera aux fêtes annuelles de la Coopérative des colons du Nord.



Une vue de la rue principale de L'Annonciation.

RESOLUTIONS

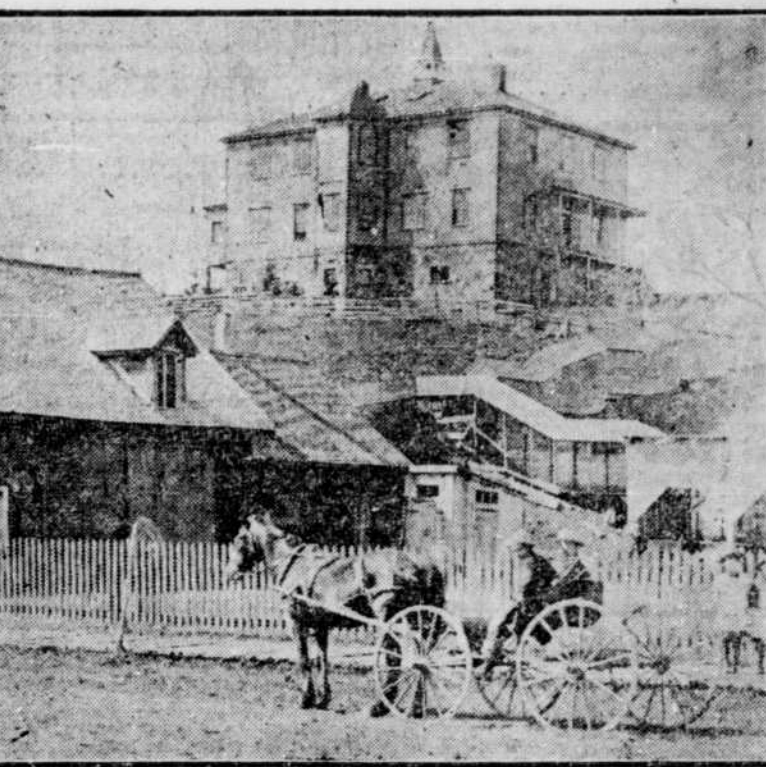
La Coopérative des Colons du Nord, vœux et revendications, soumis et adoptés à l'assemblée générale des directeurs et au troisième congrès annuel de la C.C.N., à l'Annonciation, le 15 juin 1908.

Après la grand-messe pontificale, il y eut assemblée des membres de la coopération des colons du nord sous la présidence de Dom André Mouttet;

campagne éducationnelle en faveur du reboisement et de la coupe réglée;

"VII. Adoption d'une loi limitant à "une par mille âmes", le nombre des licences pouvant être accordées, en pays de colonisation;

"VIII. Reprise par l'Etat des lacs trop nombreux donnés à bail à des clubs, plus grande liberté d'accès à la plupart de ces lacs, pour les colons et touristes, meilleure protec-



Un des plus remarquables points de vue de L'Annonciation.

M. J. M. A. Denault, du "Pionnier", agissant comme secrétaire.

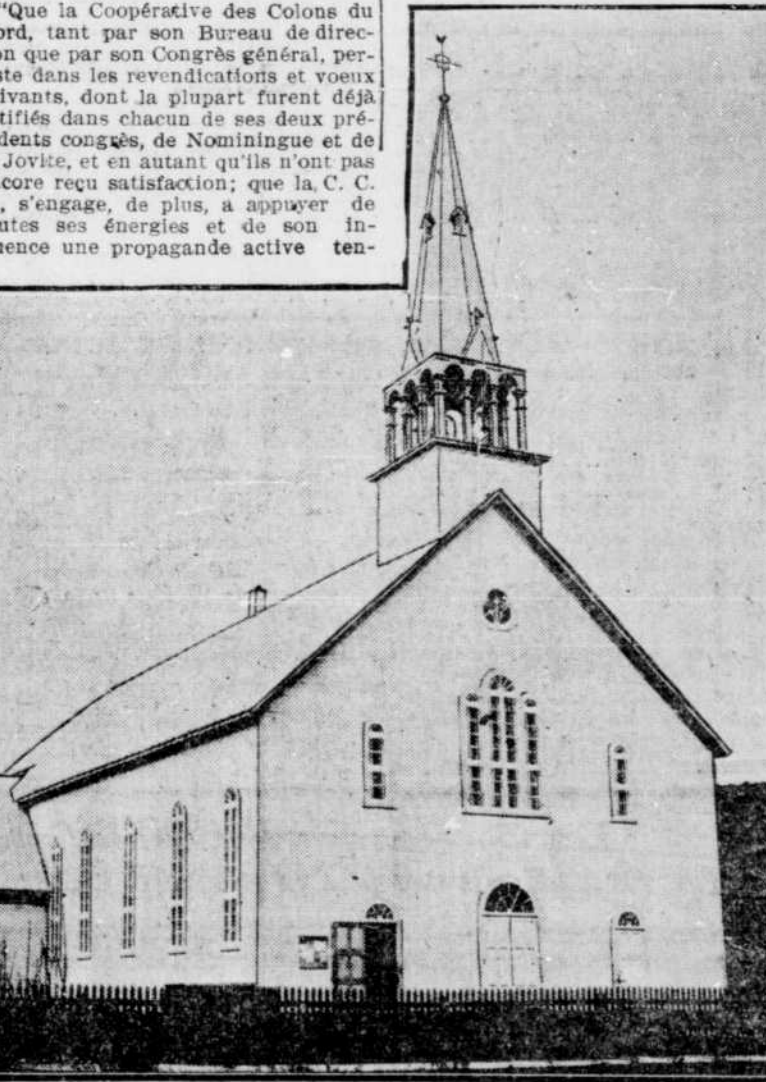
Après exposition des motifs dont s'inspire la Coopérative, et tels qu'ils ont été maintes fois rappelés et son nom, notamment par son porte-parole, le "Pionnier-Ami du Colon":

Il fut proposé, et accepté à l'unanimité, et résolu:

"Que la Coopérative des Colons du Nord, tant par son Bureau de direction que par son Congrès général, persiste dans les revendications et vœux suivants, dont la plupart furent déjà ratifiés dans chacun de ses deux précédents congrès, de Nominique et de S. Jovite, et en autant qu'ils n'ont pas encore reçu satisfaction; que la C. C. N. s'engage, de plus, à appuyer de toutes ses énergies et de son influence une propagande active ten-

tion du gibier et du poisson, par l'interdiction des chasses avec chiens, des pêches à la dynamite, des digues sans passe migratoire, etc.;

"IX. Continuation immédiate, jusqu'au cœur de la région du Témiscamingue, de l'extension du Pacifique Canadien à la Lièvre;



L'église de L'Annonciation.

dant à la réalisation, aussi promptement et aussi complètement que possible, de ces légitimes revendications:

"I. Concession plus facile et moins précieuse des lots aux colons, dans les cantons couverts, ou propres à la colonisation, au moyen d'une classification rationnelle des terres à culture et des lots de forêt, et par la régie et exclusive des terres à culture par le Ministère de Colonisation réorganisé.

"II. Liberté pour les colons de faire du bois marchand, sur leur lot, sans droit supplémentaire, mais sous certaines réserves quant aux proportions, à la coupe réglementée, etc., et à la condition de maintenir, à perpétuité, une certaine portion de chaque lot entièrement en bois;

"III. Subventions plus généreuses et plus systématiques pour l'établissement des chemins de roulage, et encouragées par l'Etat, service de l'Agriculture ou des Travaux Publics, des grandes routes coloniales, une fois établies, jusqu'à ce que les municipalités intéressées soient assez fortes pour en être chargées efficacement;

"IV. Aide substantielle aux écoles primaires, dans les nouveaux centres coloniaux, et maintien de ces écoles, à la charge de l'Etat, en tout ou en partie, aussi longtemps que les municipalités ne seront pas en mesure d'y pourvoir convenablement;

"V. Encouragement, sous forme de primes ou boni, à l'industrie laitière et à celle de l'élevage, dans les centres de colonisation;

"VI. Retour à l'ancienne loi, pour le brûlage des abattis, meilleure organisation pour l'exécution et le contrôle des feux, propagande active et

"X. Concession de taux plus bas et service plus efficace pour l'expédition du fret de la Région Labelle;

"XI. Construction sans retard, à travers la Région Labelle, du tronçon devant relier la ville de Montréal au Transcontinental National, autant que possible en utilisant A



Le presbytère de L'Annonciation.

cette fin l'embranchement S. Jérôme-Hubert du "Nord Canadien de Québec", ou à défaut de cela, extension de ce dernier, tronçon vers la Lièvre et la Gatineau, selon l'esprit de sa charte primitive;

"XII. Erection de la Région Labelle, avec quelques cantons avoisinants, en un comté spécial de colonisation, comme au Lac St. Jean.

"XIII. Etablissement du même territoire, avec quelques adjonctions naturelles de territoires limitrophes, en une juridiction nouvelle de la

A suivre sur la page 13



Vue d'une partie de la rue principale du village de L'Annonciation.

BAS DE 45c ET 50c POUR 35c

Beaux bas en fil Lille tout en dentelle et dentelle à la cheville, aux et devant brodés de fantaisie, noir, blanc, tan, rose, azur, etc. 35c
 1.200 paires de bas de fantaisie d'été de très belle qualité, en cachemire pure laine, très conformes, talons et bouts doubles, très élastiques, pour dames. Splendide pour l'été. Valeur supérieure, la paire, 50c

**Notre Club de Machines à Coudre**

Prendra fin dans deux semaines — le 30 juin. Ne pouvez-vous pas mettre \$1.00 par semaine de coté pour vous procurer une "Standard Rotary". La meilleure machine à coudre du monde.
 Ça ne coûte que \$2 pour vous inscrire au club. Le paiement n'est que de \$1 par semaine. Machines livrées immédiatement, pas de délai. Standard Style, No 2, \$350 aux membres du club.
 Les agents par tout le pays demandent \$47.00 à \$60.00 pour les mêmes machines.

ECHOS MONDAINS

Mlle Algrina Noël, de la rue Demontigny, est partie pour l'Assomption, où elle passera une quinzaine dans la famille Moise Chevalier.

Mlle M. Taylor, de New York, est en visite à Montréal, chez ses amis, Mlle Leblanc, filles du Dr Leblanc.

Mlle D. Fortin, de Ville Emard, est de retour d'un voyage d'un mois chez son oncle, le docteur Nelson, de Waterloo.

On annonce pour le 30 juin, le mariage de M. Bruno Matte, marchand fils de M. J. H. Matte, de St Jérôme, avec Mlle Martha Chevalier, fille de M. H. Chevalier, autrefois de Rigaud.

MM. A. Faray et C. Houde, élèves du Conservatoire Lassalle, sont à Lotbinière, pour une quinzaine.

M. et madame J. Adélaïde Oulmet, sont rendus à St Eustache, pour y passer l'été.

Mlle Caroline Beauregard, Bernadette Hallé, Rose-Hélène Hallé, de Saint-Hyacinthe, étaient de passage à Montréal, hier.

Mlle Albertine Hudon, de la rue Saint-Hubert, est partie la semaine dernière pour visiter la France, l'Italie, la Suisse, etc. Elle y séjournera deux mois.

Mme Nap. Ricard, de Grand'Mère, est en visite à Montréal, chez des parents et des amis.

Ces jours derniers, la population de Worcester a été témoin d'une fort belle fête à l'occasion des noces d'argent de M. et Mme Joseph A. Duquette, de la rue Minthorne. Les heureux époux, en ce jour anniversaire, se sont vu offrir de nombreux cadeaux et de nombreux vœux d'amour et de fidélité au pied des autels.

M. et Mme Duquette ont d'abord assisté à une messe d'actions de grâces.

M. le curé Perreault a félicité le couple avant de monter à l'autel et l'a cité comme exemple d'une famille modèle.

Le choeur de la paroisse a rendu la messe de Rosewig, et à l'offertoire, trois filles des jumeaux, Mlle Victorine, Joséphine et Béatrice ont chanté un Ave Maria de Gounod, en trio; il y a eu des solos par Mlle Laura Lacroix, Florence Champeau, Agnès Bélanger, Mme Joseph Desplantes, organiste et directrice du choeur, le Dr J. E. Pelletier, William Allen.

A l'issue de la messe, M. et Mme Duquette ont offert une réception à leurs invités, à leur demeure de la rue Minthorne; il y a plusieurs parents du dehors de la ville qui y ont assisté.

M. Duquette, qui est le chef d'une famille de huit enfants, sans en compter quatre de disparus, est né à Châteauguay et son épouse à Montréal.

M. Duquette est le beau-frère de M. et Mme Dolphs Verdon, de Montréal.

On annonce pour le 7 juillet prochain le mariage de M. P. E. Leblanc, comptable de la Cie d'Avants des Marchands, Ltd., avec Mademoiselle Yvonne Lambert, de Montréal.

PROCESSION DE SUFFRAGETTES

Londres, 15. — Samedi après-midi, une armée composée de douze à quinze mille femmes, a traversé les rues de la métropole, et a terminé sa procession à l'Albert Hall, où plusieurs orateurs féminins, y compris madame la "doctoresse" Anna Shaw, lady Henry Somerset et lady Frances Balfour, ont demandé l'extension immédiate du droit de suffrage aux femmes. Les sociétés de suffrage féminines établies en Autriche, en Australie, au Canada, en France, en Russie, dans Sud-Afrique et aux Etats-Unis, avaient envoyé des déléguées pour appuyer les revendications des femmes de la Grande Bretagne. La procession s'augmenta, au Trafalgar Square, de plusieurs milliers de demoiselles de buvettes, qui manifestèrent contre la loi des licences.

LES AGENTS LES PINCENT A TEMPS

Les agents O'Shaughnessy et Gravel, du poste No 5, ont arrêté, vers 1 heure, hier matin, les Grecs George Mérimos et James Lamberas, sous l'accusation d'avoir tenté de voler les poches de l'arménien Georges Gill qui avait commis l'imprudence de s'endormir sur le pas de la porte d'un restaurant chinois.

Les deux policiers auraient surpris les prévenus au moment même où ils dévalisaient le dormeur.

L'EAU CALEDONIA "MAGI"

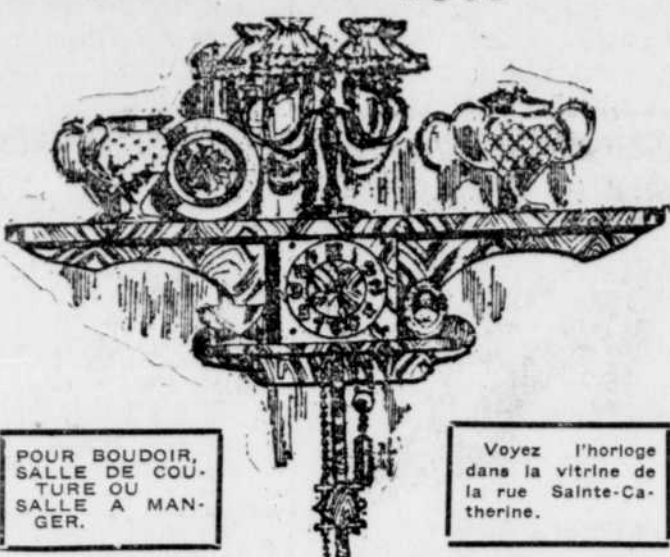
La science a fourni ses méthodes les plus récentes et les mieux perfectionnées pour conserver une pureté parfaite à "MAGI" la meilleure de toutes les eaux pour la table. Embouteillée aux Sources mêmes dans des bouteilles stérilisées.

CALEDONIA SPRINGS CO., Caledonia Springs, Ont. Dépôt à Montréal: 596, rue Ste Catherine Ouest, Tél. 19 3937. C. Timmons et Fils, 90 et 92, C. d'Abraham, agents, 907 Québec.

NOUS OFFRONS ENCORE DES HORLOGES MISSION DE \$12.00 POUR \$3.99

Exactement les mêmes que celles qui ont fait le sujet des conversations en ville, il y a quelques semaines. Ce sont des valeurs de \$12.00. Nous les offrons à \$3.99.

Elles sont exactement comme l'horloge illustrée dans la vignette. Nous avons illustré l'horloge avec les ornements pour donner une idée de son apparence dans votre salle, votre boudoir ou votre salle à manger. Ce sont de fidèles chronométristes avec poids et chaîne, la caisse est du style Mission en carré de chêne le plus beau, 32 pouces de long par six pouces de large, hauteur 10 1/2 pouces. Le dessin, non compris la pendule, est artistique et embellira n'importe quelle demeure. Mardi, tant qu'il y en aura, ces horloges de \$12.00 se vendront à \$3.99.



POUR BOUDOIR, SALLE DE COÛT, SALLE À MANGER.

Voyez l'horloge dans la vitrine de la rue Ste Catherine.

VOYEZ L'ETALAGE DE LA VITRINE, RUE STE CATHERINE.

Valeurs Extraordinaires en fait de Vêtements d'Été pour Dames

Nous écoulons encore nos stocks d'été, mardi, alors que nous offrons ces vêtements d'été frais, élegants, à de très grandes réductions.

MANTEAUX COURTS EN TOILE, col et poignets garnis de rose, tan ou bleu pâle, chies man-taux, élégants styles. Prix régulier \$2.50. A écoulé \$2.69.

SEULEMENT 200 MAGNIFIQUES JUPES EN TOILE BLANCHE
 Prix régulier \$3.25. A écoulé à \$2.39.

JUPES LAVABLES en très beau guinon uni et à carreaux. Prix régulier \$1.25, pour \$0.98.

LONGS MANTEAUX EN ALPA-GA, garnis de boutons beaux et idéals, couleurs: marine et brun.

pour porter lorsque vous faites un voyage à la campagne. Prix régulier \$4.50 et \$5.50, pour \$2.69.

TRES SPECIAL
 Lots désassortis de jupons en moreen de soie, s'ajustant parfaitement aux hanches, large volant épinglé. Points 5, 8 et 9 seulement. Prix régulier \$2.95 et \$3.50, pour \$1.69.

Encore une vente de Bottines, Souliers et Pantoufles Echantillons de Haute Qualité

VALEURS ET ASSORTIMENT DE CHOIX.
 Un nouveau lot d'échantillons de choix de bottines, souliers et pantoufles, faits des plus beaux cuir, vernis, chevron vici ou veau bronze, comprenant tous les plus nouveaux styles et les plus belles formes pour l'été et le commencement de l'automne. Points 3 1/2 et 4 1/2 seulement, valant jusqu'à \$5.00, pour \$1.95.

Bottines de Demoiselles \$1.29
 Echantillons de bottines à lacets et à boutons en beau chevron vici, semelles exécutées, talons en caoutchouc, points 13 et 14 seulement, pour demoiselles. Valeur jusqu'à \$2.50, pour \$1.29.

Echantillons pour Enfants 89c
 Bottines et pantoufles en chevron vici ou poulain verni, semelles légères ou semelles en caoutchouc, points 5, 8 et 9 seulement, pour enfants. Valeur jusqu'à \$1.75, pour 89c.

Écoulement Spécial d'une de Dentelle Allover

Nous avons acheté le reste du stock d'un fabricant de dentelles valenciennes allover blanches. Un choix de beaux dessins moyens et élaborés, très convenables pour blouses et robes. Dans cette ligne, le blanc domine, mais il y a du noir et du crème. Valeurs régulières 45c, 55c et 75c. Spécial, mardi, \$19 cts.

SOIES D'ÉTÉ A PRIX REDUITS

Sole Habutal, 26 pouces de large, fini trois naturel, qualité très résistante, convenables pour blouses, robes, etc. Régulier, 69 cents. Mardi, spécial, 50c.

Sole brochée habutal en dix dessins différents, font de superbes robes d'été, etc. Régulier, 65 cents. Mardi, spécial, la verge \$42c.

CEINTURES BLANCHES BRODEES

Nous avons fait un achat très spécial de ceintures brodées blanches lavables. Belle collection de dessins de choix Régulier, 15c, 20c et 25c. Mardi, spécial, 10c.

LES CHEMISES DE NUIT DANS LA VENTE DES VETEMENTS BLANCS

Ces valeurs spéciales en fait de chemises de nuit ne constituent qu'un nombre limité des diverses qualités, mais elles montrent les économies qu'on peut faire en achetant ici.

Chemises de nuit en batiste, style slip over, devant avec rangs d'insertion de dentelle et remplis, garnies de dentelle et ruban. Régulier 79c. Vente de juin 58c.

Chemises de nuit en batiste, col haut, empiècement avec remplis et insertion de dentelle, garnies au col, à l'empiècement et aux manches, avec broderie. Vente de juin 89c.

Chemises de nuit en batiste, col et empiècement carrés, en insertion de dentelle et broderie, garnies au col, à l'empiècement et aux manches, avec broderie. Régulier, \$1.25. Vente de juin 98c.

Chemises de nuit en batiste, col haut, empiècement rond, avec rangs d'insertion de dentelle, garnies au col, à l'empiècement et aux manches, avec broderie et passe-ruban. Régulier, \$1.49. Vente de juin \$1.15.

Chemises de nuit en batiste, col carré, empiècement avec deux rangs de petits remplis, quatre rangs d'insertion de dentelle, deux rangs d'insertion de broderie, manches kimono, garnies de dentelle et ruban au col, à l'empiècement et aux manches. Régulier, \$1.49. Vente de juin \$1.10.

Ligne Echantillon de Voyageurs. Ligne de Dessus de Coussin, Coxy Covers et parures Duchesse à moins que le coût de Production

Il arrive parfois que les voyageurs venant d'Angleterre et d'Europe désirent disposer de leurs échantillons avant de retourner, afin d'éviter de se tromper d'un prendre soin en route. C'est le cas actuel. Un lot d'échantillons de dessus de coussin, coxy covers, renouveau, centres et marchandises en mousseline suisses nous furent vendus par un voyageur qui s'en retournait, à moins que le coût de production. Les dessins sont absolument nouveaux. Ils ne sont généralement pas montrés avant la prochaine saison et les prix sont à peine l'ombre de leur valeur réelle.

Dessus de coussin en toile grossière, estampés ou unis; quelques-uns brodés en couleurs, tous finis avec frange. Prix de vente: 20c à \$1.75.

Dessus de coussin point d'esprit et Bruxelles, avec nouveaux dessins, ruban large et soutache de fantaisie. Prix de vente: 60c à \$1.75.

Tea Coxy covers en tulle Bruxelles, toile, mousseline suisse et toile grossière, superbement brodés en blanc et en couleurs, quelques-uns à brin tiré. Prix de vente: 15c à \$1.35.

Dessus de coussin en mousseline, avec frisons ourlés, brodés en blanc et couleurs, quelques-uns avec dessus Battenberg, d'autres à oilets brodés, ruban inséré, etc. Prix de vente: 20c à \$1.35.

Dessus de bureau et de buffet, appliqué et dessins de point de chaînette ou beau linon blanc. Prix de vente: 15c à \$1.10.

Parures Duchesse, long dessus de bureau et trois dolleys assortis, en appliqué et belle broderie suisse. Prix de vente: 20c à \$1.10.

Rubans 29 et 39 pour 18c

Une autre chance d'acheter des rubans à moins que la moitié des prix réguliers.

Rubans de draps et à laies de fantaisie, 5 pouces de large, couleurs pâles et foncées, combinées, jolis dessins de fleur sur fond de couleur pâle, etc. Rubans de draps, couleurs azur, rose, mauve, marine, cardinal, mousse, réséda. Ces rubans conviennent pour garnitures de chapeaux, boucles de cheveux et ceintures d'enfants. Régulier, 29c et 39c la verge. Spécial, la verge 18c.

Un autre lot de ruban à 10c la verge.

Rubans de taffetas de très belle qualité, 3 1/2 pouces de large, en un assortiment complet de toutes les nuances de la saison. Régulier, 15c, 18c la verge. Spécial, tant qu'il y en aura, la verge 10c.

SOUS-VETEMENTS D'ÉTÉ POUR HOMMES VALEURS SPECIALES

Nous venons de recevoir une nouvelle consignment des célèbres sous-vêtements E. V. D. Prix spéciaux.
 Combinaison en coton à côtes fines, "s'ajustant parfaitement" pour hommes. Bonne valeur à \$1.50. Spécial, \$99c.
 Beaux sous-vêtements en silkstone à côtes élastiques, nuances azur et orange, vendu par complet seulement, pour hommes. Régulier, \$2.50. Mardi, spécial, \$2.98.
 Sous-vêtements en coton tricotés élastiques, pour hommes. Mardi, spécial, chaque vêtement 25c.
 Très spécial. Chaussettes en fil blanc et coton de fantaisie, pour hommes. Bel assortiment de couleurs, tous les points. Régulier 50c, pour 23c.

Journée d'Occasion au rayon des Epicerie

Étalage spécial au pavillon en bois rond, des viandes en conserve C. P. C.

Jambon cuit doux, tranché à la machine, la livre, 25c.
 Bacon provenant de cochons nourris au pois, tranché à la machine, la livre, 20c.
 Étalage spécial de Ligne Cordial et jus de citron. Rég. 30c, pour 23c.

3 livres de sucre pulvérisé ou en pains, 23c.
 1 bouteille de 20 onces de cornichons MacKintosh, 15c.
 Boîte de la livre de cacao de Cowan, 20c.
 1 livre de framboises ou fraises importées, 17c.
 10 livres de sucre granulé supérieur, avec votre commande d'épicerie, 49c.
 4 paquets de tablettes ou poudre de cacao, 30c.

50 côtes de bacon Sweet Brar de cochons nourris aux pois, maigre ou gras. Morceaux de 4 à 4 livres, la livre, 19c.
 On ne charge rien pour le trancher.

CHAPEAUX DE \$15.00, \$18.00 ET \$20.00 POUR \$5.98

Un choix spécial de chapeaux joliment garnis, dessinés spécialement pour la mi-été, effets de couleurs fashionables et blanc. Valeurs régulières \$15, \$18 et \$20. A écoulé, mardi, \$5.98.

Chiffon de 59c pour 37c

Offre très spéciale de chiffon de soie de qualité résistante, 48 pouces de large, dans toutes les nuances, y compris les noir, brun, bleu, blanc, marine, etc. Valeur spéciale pour le chiffon de soie, 59c. Spécial, 37c.

Tissus à Voile de 35c pour 15c

Nouveaux tissus à voile dans les plus récents styles de la saison, noir, blanc, marine, brun, etc. à mailles unies et de fantaisie, petits et moyens points de chenille, une bordure en chenille d'un fini très frappant, fish net uni, avec ou sans pois. Spécial, 15c.

ECRANS DE VERANDA EN BAMBOU FENDU

Les écrans de veranda donnent de l'ombre et du confort dans les chaleurs. Les grands en stock sont 6 x 8 pieds chacun, \$1.45; 8 x 8 pieds chacun, \$1.95; 10 x 7 pieds chacun, \$2.40; 12 x 10 pieds chacun, \$3.90.

LITS ET LITERIE.
 Belles couchettes en fer, chacune, \$3.15.
 Sommiers avec monture en bois dur, chacun, \$1.95.
 Matelas confortables, chacun, \$2.75.
 Lits de camp, chacun, \$1.75.
 Lits de camp, matelas roulés, \$1.85.

Les Coupons de vote pour le Concours du voyage Québec-Saguenay sont donnés avec des achats de dix cents et plus. Boîte de scrutin vis-à-vis l'ascenseur central. Ne manquez pas cette chance, votez. La concurrence est vive.

LA FETE DU 24 JUIN

Elle sera célébrée avec grand éclat dans la ville St Louis cette année. — On a mis hier la dernière main au programme de la célébration.

La célébration de la St Jean-Baptiste, cette année, n'aura pas moins d'éclat que celle des grandes fêtes dont on parle encore dans Montréal.

À l'assemblée tenue hier après-midi au Monument National, on a discuté au long le programme qui a été adopté. Toutes les sections étaient représentées et on a appris que partout dans la ville on faisait de grands préparatifs.

Immédiatement après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, M. J. C. Beauchamp, président général, se lève pour demander à M. J. C. Lamothe, président de la section St Louis de France, de changer la rédaction de sa motion concernant l'approbation de la requête de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne au sujet du parrainage obligatoire français dans les services d'utilité publique.

Dans cette motion, qui fut rédigée par M. Lamothe, après l'assemblée à laquelle elle fut adoptée, et insérée dans le procès verbal, le professeur

ajoute le mot "principe" à la résolution précédemment. Sa suggestion est acceptée par le proposeur de la résolution et la résolution dira maintenant que l'Association St Jean-Baptiste approuve le "principe" du projet de loi de M. Laverne.

LES FETES
 Les rapports de comités spéciaux chargés d'organiser la célébration furent ensuite lus et approuvés. Le programme commencera mardi soir, le 23 juin prochain, par la distribution solennelle des prix aux élèves des écoles paroissiales de la ville St Louis. Plusieurs orateurs adresseront la parole en cette circonstance: M. Jérôme Descares, député d'Hochelega, sera de ce nombre. La distribution de prix se fera en plein air, sur le boulevard St Joseph, pendant qu'un grand feu de joie brûlera sur les anciens terrains de l'exposition.

Le premier numéro au programme

LE VERITABLE "COCKTAIL" "MERRY WIDOW"

est fait avec du

VIN TONIQUE BYRRH

Dans tous les bons "BARS" Essayez-en un dès aujourd'hui. Une surprise agréable.

Joseph. En cette circonstance, encore des discours seront prononcés par des orateurs choisis, dont la "Presse" publiera une liste au cours de la semaine.

Un grand feu d'artifice sera tiré pendant le concert.

Tous les citoyens de St Louis lui-même les citoyens demeurent dans la soirée du 24 et la petite ville au nord de Montréal, présentera assurément un aspect féérique qui méritera d'être vu.

LES VOLEURS AU COUVENT

Dans la nuit de mardi à mercredi de la semaine dernière, des cambrioleurs ont pénétré avec effraction dans le couvent du Sacré-Coeur, au Saul, et se sont emparés pour une trentaine de dollars de plumes, de crayons, etc. Les rôdeurs se sont introduits dans la place, en forçant une fenêtre du sous-sol. Les détectives provinciaux qui ont été mis au courant du vol vendredi, ont ouvert une enquête.

RECTIFICATION

(Du correspondant régulier de la PRESSE)
 Saint-Jean, 15. — Dans le rapport publié vendredi dernier, au sujet des affaires de la banque de Saint-Jean, nous avons dit, par erreur, que M. L'Heureux était le "gérant général" de cette institution. C'est "ancien gérant" que nous aurions dû dire. En effet, M. L'Heureux a démissionné au mois de juillet 1907 et depuis ce temps il ne faisait pas partie du personnel de cette banque.

CASTORIA

Pour Bébes et Enfants. La Sorte que Vous Avez Toujours Achetée. Porte la Signature de J. H. Fletcher.

TEMPERATURE



Vent frais du Nord-Ouest, tournant au beau.

Mardi, vent de l'ouest, beau et frais.

Montréal, 15 juin 1908.
Température — Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est.
Aujourd'hui maximum... 71
Minimum... 56
Même date l'an dernier... 70
Aujourd'hui minimum... 63
Même date l'an dernier... 62
Baromètre — 8 a.m., 29.81; 11 a.m., 29.80; 1 p.m., 29.79.

UNE LETTRE DE L'OUEST

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur une lettre intéressante qui nous est adressée par le Révérend M. A. Bérubé, curé de Vonda, dans la province de la Saskatchewan, que nous publions à la page 2 de notre journal. Elle contient des informations précieuses sur le mouvement des troupes au Nord-Ouest, et sur les avantages que nos compatriotes peuvent obtenir en allant s'établir dans cette partie du pays.

A LA RETRAITE

Le brigadier général Alexander Mackenzie, ingénieur en chef du corps des ingénieurs de l'armée des États-Unis, vient de prendre sa retraite. On lira un court aperçu de sa carrière dans une autre colonne.

MADEMOISELLE MANCE

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que Mlle Mance, la fondatrice de notre Hôtel-Dieu de Montréal, aura bientôt sa statue. Elle sera élevée dans la cour d'entrée de cet établissement, avenue des Pins. Ce monument est dû à la générosité de Mgr l'Archevêque. L'œuvre a été confiée à M. P. Hébert. A l'occasion du dévouement de cette statue il y aura de grandes fêtes à l'Hôtel-Dieu. On fêtera le 250^e anniversaire de la fondation de la maison.

L'HONORABLE J. A.

QUIMET MALADE

Nous apprenons avec regret que l'hon. J. A. Ouimet, juge retiré de la Cour d'Appel, est gravement malade, à la villa de la baie d'Urfé, Sainte-Anne de Bellevue. Mais, on nous assure qu'aucun danger imminent ne s'est encore montré. Nous lui souhaitons, et tous ses amis, un prompt retour à la santé.

RECORD DANS L'ASSURANCE

Monsieur Edmond Schmidt, le populaire agent d'assurance, détient le record pour la plus forte police sur la vie à Montréal. Un monsieur vient de prendre par son entreprise une assurance de \$250,000. La prime est de \$10,612.

POUR LE TRICENTENAIRE

Madame Reford, qui s'occupe si activement des fêtes du tricentenaire, vient de recevoir une souscription de \$10,000 de la banque de Montréal pour l'achat des champs de batailles.

SIR CHARLES FITZPATRICK

Le gouvernement impérial a définitivement nommé Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême pour le Canada, comme l'un de ses représentants permanents au tribunal international de la Paix, à La Haye. Ce choix ne nous surprend pas. Cet homme d'études, né diplomate, est appelé à des fonctions qu'on dirait avoir été créées pour un esprit de cette envergure.

Perspicace et instruit, il a la faculté, par cette gymnastique constante du travail, d'aller immédiatement au fond des choses et de voir tous les côtés d'une affaire embrouillée. Mais, il possède encore mieux que cela; lorsqu'il s'est enfoncé d'un point, il a ce rare et précieux talent de savoir communiquer sa conviction aux autres.

Comme le Canada aura, peut-être, besoin souvent de recourir au tribunal de la Haye, nous pensons que la Grande-Bretagne nous rend un hommage aussi flatteur que fructueux.

LE TOUR DU MONDE SANS LE SOU

MM. Art. Bertrand et Jos. Edouard Brière quittent la "Presse" ce matin, pour une longue randonnée à travers le globe, sans ressources.



MM. Art. Bertrand et Jos. Edouard Brière, qui sont partis, ce matin, pour faire le tour du monde sans le sou. M. Brière est le plus petit des deux globe-trotters.

Ce matin, deux jeunes gens de bonne famille, MM. Art. Bertrand et Jos. Edouard Brière, ont quitté la "Presse" pour faire, sans le sou, le tour du monde. Ils se sont immédiatement dirigés sur Saint-Jean et passeront à Lacolle, Plattsburg, New-York, avant de se diriger vers l'ouest américain et d'entreprendre la traversée du Pacifique. Bertrand est âgé de vingt-trois ans et Brière de vingt-deux ans. Ils ont quitté les bureaux de la "Presse" ce matin, à onze heures, munis de bonnes recommandations. Ils feront leur long voyage à pied par tous les moyens possibles, travaillant quand il le faudra pour leur subsistance et recueillant des impressions un peu partout dont les lecteurs de la "Presse" auront le plaisir de lire les journaux. Ils ont quitté la ville avec la somme de courage nécessaire au succès d'une aussi longue randonnée.

Bertrand, le porte-parole de la petite expédition, nous disait ce matin, à son départ qu'il nous ferait parvenir des journaux et une première chronique. Il aura sans doute d'intéressantes impressions de voyage, même si l'étape franchie n'est pas bien considérable.

Nous ne doutons pas que nos lecteurs suivront avec attention les lettres des deux jeunes voyageurs.

EXCURSION QUI FINIT MAL

Une embarcation, contenant trois jeunes gens, chavire et l'un d'eux se noie en essayant d'atteindre la rive à la nage.

(Du correspondant régulier de la Presse)

Saint-Barnabé, 15. — Un tragique accident a mis fin à une excursion de pêche, organisée par quelques jeunes gens, la semaine dernière.

Jedi soir, M. Ferdinand Blais partait joyeusement, avec ses amis, M. le notaire Gélinas et MM. Bourassa et Pellerin pour aller tendre la ligne sur le lac Saint-Pierre.

Tout se passa très bien d'abord, et ces jeunes gens étaient bien loin de se douter du triste événement qui allait bienôt terminer leur partie de plaisir. Après le souper, trois des pêcheurs partirent dans une petite embarcation pour examiner les lignes dormantes qu'ils avaient tendues à leur arrivée. Mais un des jeunes gens, s'étant levé pour changer de place, la légère barque chavira et les occupants furent précipités à l'eau.

Tous se cramponnèrent aux bords de la chaloupe; mais le jeune Blais, qui est très habile nageur, craignant que celle-ci ne coule sous la charge et ne les entraînent tous à leur perte, décida d'atteindre la rive à la nage. Mais à peine avait-il fait quelques

verges qu'il s'enfonça tout à coup pour ne plus revenir.

M. le notaire Gélinas qui était resté sur terre, ainsi que M. Bergeron, qui avait conduit les jeunes gens dans sa voiture, entendirent les cris des naufragés, mais étaient dans l'impossibilité, vu l'absence de toute embarcation, de leur porter secours.

Ils décidèrent alors de se rendre au village de Yamachiche, situé à plusieurs milles, pour demander de l'aide. Heureusement ils aperçurent sur le lac, MM. Lacerte et Thomas Millette, qui s'en revenaient dans leur canot; M. Gélinas leur ayant fait part de ce qui était arrivé, ils s'élancèrent aussitôt au secours des naufragés et quelques minutes plus tard, M. Bourassa et M. Pellerin étaient tirés de leur dangereuse position, mais le jeune Blais restait introuvable.

Ce n'est que vendredi, vers midi, après de longues recherches, que le cadavre fut trouvé, embarrassé dans des lignes de pêche.

M. Blais était âgé de 26 ans et célibataire, et fils de M. Joseph Blais, rentier de Saint-Barnabé.

LE DECOMPTE A ST HYACINTHE

(Par dépêche spéciale à la Presse)

Saint-Hyacinthe, 15. — On a commencé ce matin, au palais de justice, sous la présidence de l'honorable juge Martineau, le décompte des bulletins donnés dans le comté de Saint-Hyacinthe à l'élection du lundi, 8 juin dernier.

Après quelques instants de délibération, la séance a été ajournée à une heure et demie p. m., sur proposition de M. M. Emile Marin, avocat, l'un des représentants du candidat libéral M. Joseph Morin. N. P. C. lui-même, qui est assisté de M. G. O. Beauregard, avocat et F. X. A. Bois, notaire, aura pour conseil M. J. L. Perron, C. R., de Montréal.

M. H. Bourassa, l'adversaire de M. Morin, est présent. M. N. K. Laflamme, Louis Lussier, L. A. Gendron et V. E. Fontaine, l'assistant.

(Du correspondant régulier de la Presse)

Québec, 15. — Un malheureux accident est arrivé samedi matin à la manufacture de MM. Gagné, Hébert et Cie, rue Laframboise, dans lequel M. Ferdinand Pellerin s'est fait couper trois doigts de la main droite, par une scie circulaire.

CANNIBALES ET DETECTIVES

Le chef McCaskill lance ses meilleurs limiers sur les traces de

BERNARD ET COSSETTE

Ces deux étrangers sont accusés d'avoir assassiné le guide Lemieux, puis d'avoir dévoré

SON CADAVRE

Le chef McCaskill continue à recevoir des rapports des agents qu'il a lancés dans la région du Lac Saint-Jean, pour découvrir les cannibales qui ont dévoré le guide Lemieux. Malheureusement, ces rapports ne jettent que peu de point de lumière sur cette terrible et révoltante affaire.

Rapportons les faits en quelques mots. En septembre 1907, un fameux guide du nom de Lemieux partait pour une longue expédition de chasse avec deux individus qui disaient se nommer Bernard et Cossette. Tous deux parlaient très bien le français, mais on croit qu'ils appartenaient à la nationalité belge.

Les semaines et les mois se passèrent sans que les parents et les amis de Lemieux entendissent parler de lui. Enfin, le 12 mai, des trappeurs trouvèrent son cadavre dans un bois. Des cannibales lui avaient enlevé la viande des os et des cuisses pour s'en repaître.

La lugubre nouvelle fut immédiatement télégraphiée au gouvernement qui chargea le chef McCaskill de faire une enquête.

Le policier montréalais expédia sur les lieux du crime deux de ses meilleurs agents.

Ces derniers se mettaient en route le 24 mai. Un premier rapport confirmant l'assassinat de Lemieux atteignait Montréal, le 6 juin dernier. Le rapport était daté de la région du Lac Saint-Jean, où les agents avaient retrouvé le cadavre de Bernard et Cossette.

Des rapports subséquents ne firent aucune lumière sur le drame. Une nouvelle sensationnelle arrivait hier disant qu'un autre individu était la victime des cannibales à Cobalt. Le chef McCaskill a aussitôt envoyé un de ses agents tenir une enquête.

UN DRAME DANS LES BOIS

Par dépêche spéciale à la Presse. Québec, 15. — Le guide Ch. bouganou, dont la "Presse" a déjà parlé, commence à s'écarter peu à peu. C'est une scène d'horreur que rien jusqu'ici n'a pu égaler.

En septembre dernier, Joseph Cossette et un sien compagnon du nom de Bernard, Français d'origine, arrivaient à Montréal après avoir passé quelques jours, ils se mettaient en route pour Québec, avec l'intention de pousser une pointe dans les régions lointaines du Lac Saint-Jean. Après avoir pris à leur service un trappeur bien connu, Auguste Lemieux, du canton de Mistassini.

Puis tous partirent, après avoir fait amplies provisions. Au mois de janvier dernier, une autre équipe laissait Québec pour les terres des vastes régions du nord. M. Joseph Kurtness, de la vieille capitale, et un guide faisaient partie de l'expédition.

En route, ils rencontrèrent Comelien, un individu qui leur déclara avoir vu un campement de blancs à une petite distance vers le nord.

Le jour suivant, les chasseurs découvrirent dans un camp, si près de leur destination, les restes d'un repas ainsi qu'un grand sac contenant différents habits et un billet sur lequel on pouvait lire: "Nous n'avons pu trouver la cache. Nous sommes sans provisions. Venez à nous le plus tôt possible. Décembre 28." Le matin (Signé) Bernard.

Dans le sac, on trouva aussi d'autres articles marqués au chiffre de Cossette et A. L. Lemieux.

Le groupe Kurtness chercha les hommes pendant 10 jours, mais dut revenir faute de provisions. Ceci se passait 2 mois après la découverte de la note écrite par Bernard.

Le 2 avril, la "MacKenzie Trading" envoya 15 hommes porter des provisions au lac Chamouchou pour la "Chibougamau Gold and Abestos Coy", et quelques jours plus tard, M. Kurtness prenait la même route. Il dut arrêter, en route, forcé de s'immobiliser par la maladie.

Le 26 avril, un employé de M. MacKenzie, Alfred Perron, de Saint-Pierre, Québec, trouva sous l'un des chantiers de la Cie MacKenzie, un fusil, No. 12, de fabrication belge, et un contenant 30 cartouches vides. Le fusil était planté dans la neige sous le chantier.

Il n'y avait aucune lettre à M. Perron, ainsi que ceux qui l'avaient rejoint, virent à la conclusion que Bernard et Cossette, ainsi que leur guide étaient morts de faim et de froid.

On continua les recherches quand même dans toutes les directions autour du camp.

Le 3 mai M. Kurtness et un employé de M. MacKenzie, étant allés au lac, virent la glace se briser et parmi les glaçons eurent remarquer le cadavre d'un renard.

On arien à terre le débris et l'on reconnut un morceau de corps humain.

Un ceu fut fait et en ensevelissant le morceau de corps, on remarqua, par les entailles que l'homme n'avait pas dû mourir de faim. Emile et Eustache Robertson, ainsi que Perron reconnurent le cadavre d'Auguste Lemieux, le guide de Bernard et Cossette.

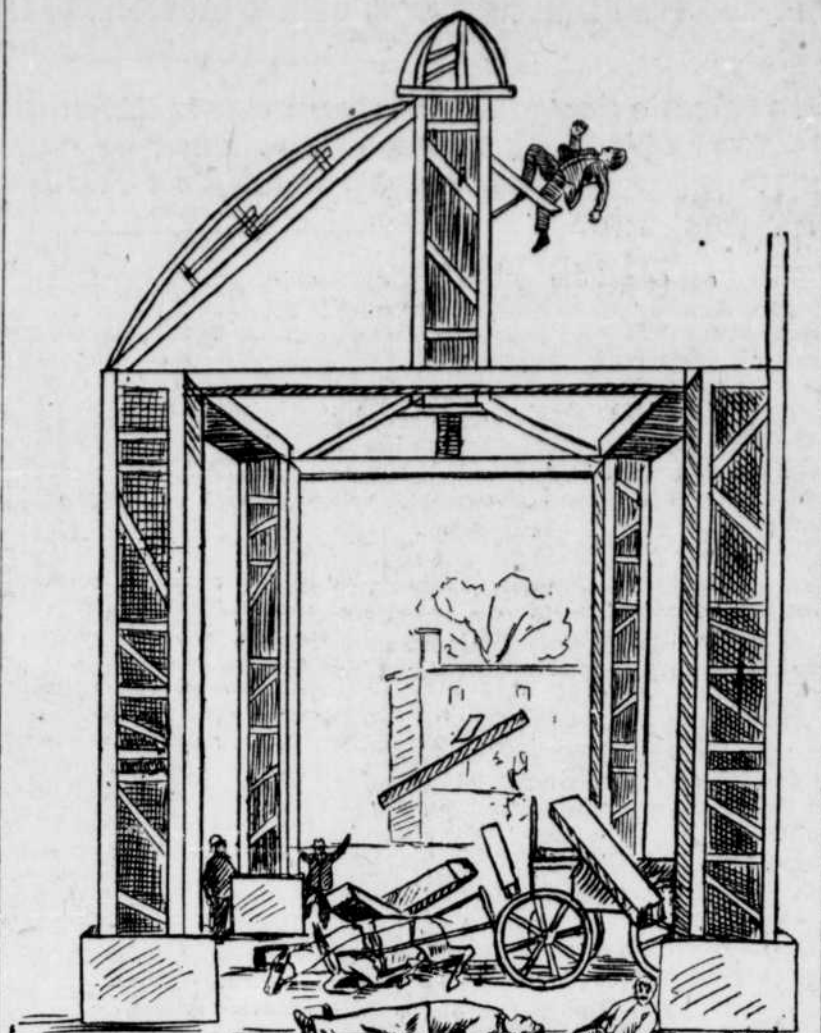
On prit le soin de recueillir une description exacte de la dépouille mortelle.

CETTE DESCRIPTION qui fut ensuite envoyée au Solliciteur Général, se lit comme suit: "Le côté droit de la tête meurtri ainsi que le temple. Les cheveux courts. Le muscle du bras droit coupé sur une longueur d'environ 4 pouces en passant à travers trois chemises et sous-vêtements, la chemise coupée un pouce de long sur le même bras et à peu près 5 pouces plus bas, un autre coup de couteau d'environ 2 pouces de long.

La main gauche était coupée au poignet, la main droite couverte encore la main. La jambe gauche coupée au genou, le haut de la jambe parti. Plus de jambe droite, le pied seul restait

UN ARC DE TRIOMPHE S'ECROULE TERRIBLE MORT D'UNE FILLETTE

Quatre ouvriers sont précipités sur le sol. — Par bonheur, ils s'en tirent sans blessures graves. — Un d'eux est même tout à fait indemne.



L'accident arrivé à Québec, samedi matin, à l'arc de triomphe en construction. — (Scène reconstituée par un artiste de la "Presse").

(Du correspondant régulier de la Presse)

Québec, 15. — Un accident qui aurait pu avoir les conséquences les plus graves est arrivé samedi matin. Quatre ouvriers employés à la construction d'un arc de triomphe à l'angle de la rue Dorchester et de la rue St-Joseph ont été précipités à la mort par miracle.

Comme ils allaient poser la pointe qui doit terminer l'un des quatre piliers, un soliveau a cédé sous leurs pieds et tous quatre furent précipités sur l'asphalte, d'une hauteur de 25 pieds.

M. Eugène Gaultier est celui qui a reçu les plus graves blessures. Il a été aussitôt conduit, chez lui, par l'ambulance, et les docteurs Daignault et Lessard croient, qu'il s'est fracturé les deux jambes, dans sa chute.

Joseph Bédard, une autre victime, s'est foulé les deux pieds et souffre d'autres blessures sans gravité; il en est de même de M. Huot, la troisième victime.

Mais le cas le plus surprenant est celui de M. Paquet, qui travaillait à composer la croix sur le sommet de la base.

couple, et se trouvant ainsi à deux pieds plus haut que ses compagnons, ne s'est infligé aucune blessure dans cette terrible chute. Sentant osciller d'une manière anormale, l'échelle sur laquelle il se trouvait, il sauta les bords de la coupole et s'y cramponna avec l'énergie du désespoir. Sa position était terrible; témoin de la chute de ses compagnons dont il entendait les plaintes, il sentait ses forces l'abandonner peu à peu et ne voyait personne qui pouvait venir à son secours. Enfin épuisé, il lâcha prise et tomba d'une hauteur de 37 pieds. Un cri d'horreur se fit entendre, on s'attendait à voir le malheureux s'écraser sur le sol. Mais à la surprise générale, il se releva aussitôt de lui-même sans la moindre égratignure et put aider au sauvetage de ses malheureux compagnons.

Le docteur Lessard, a donné les premiers soins aux blessés. Une voiture qui passait sous l'arc au moment de l'accident, a reçu la plupart des matériaux qui tombaient et a aussi empêché que les malheureux ouvriers ne fussent écrasés sous les débris.

LES DEUX POLITICIENS

— Tu dis toujours du mal de moi ! — Je dis toujours du bien de toi ! — Hélas ! quel malheur est le nôtre. On ne nous aime pas !

C'est aujourd'hui le 16^e jour de l'année. Nous jouissons d'une pleine lune dont l'influence sur la température est considérable. C'est une époque d'incertitude et de malaise. Dans la campagne, le paysan se demande si la récolte sera bonne ou mauvaise. Le négociant et le financier ne risquent pas de se tromper dans leurs calculs.

Les Mécènes, émus des progrès et du besoin d'avancement qu'ont les écrivains de la presse, ont décidé de leur donner une prime de 100 francs pour leur œuvre. Les Mécènes, émus des progrès et du besoin d'avancement qu'ont les écrivains de la presse, ont décidé de leur donner une prime de 100 francs pour leur œuvre.

La fête du jour — S. S. Gu, Modeste et Crescence, marieys. L'an dernier — Ouverture de la conférence de la paix.

ENTHOUSIASME EXTRAORDINAIRE PARMI LES CONCURRENTS

Au sujet du Grand Concours de la "Presse" pour l'excursion au Saguenay. — Tout le monde veut en profiter.

DE NOUVEAUX NOMS SERONT PUBLIES DEMAIN DANS LA "PRESSE".

La popularité du concours de l'excursion au Saguenay a obtenu un succès digne de remarque. Chaque jour les excursionnistes se font plus nombreux et l'on ne sait encore quel est celui qui aura la palme et la victoire.

Un intérêt extraordinaire a été soulevé par l'offre de la "Presse". Chaque jour on apprend de quelle façon — facile, mais vraie, on peut se rendre au pays du soleil et de la fraîcheur.

Les votes de la "Presse" sont chèrement enviés. Chacun voudrait voir un parent, un ami, faire ce beau voyage du Saguenay.

De l'avis de tous, on ne peut se montrer plus patriote qu'en encourageant ceux qui se font les champions de l'idée canadienne.

Le succès de l'excursion sera des plus considérables. Ces ceux qui achèteront chez Scroggie auront droit à participer au concours de la "Presse". Nous pourrions dire la même chose de MM. Dupuis Frères et F. Lapointe.

Le temps que durera le concours est limité, et l'on ne s'attend pas à ce qu'il dure plus d'un mois.

Il y a 25 chances de gagner un voyage au Saguenay. Pour preuve de bonne foi, nous aimons à répartir les chances données au public. La maison Scroggie, la maison Dupuis, la maison Lapointe et l'administration de la "Presse" ont fourni le capital nécessaire. Il n'y a donc pas à hésiter ou à attendre; on doit se prononcer sans hésiter. Tous les jours, la "Presse" a parlé du tournoi et chacun s'est efforcé de mettre quelque chose dans l'idée qui ont présidé au concours.

Dire que ce concours sera un succès serait affirmer naïvement une chose connue. Tout ira donc pour le mieux, et dans le meilleur des mondes.

Demain, de nouveaux détails très intéressants et de nouveaux noms de maisons de commerce seront publiés dans la "Presse".

Des enfants en jouant avec des allumettes mettent le feu à la robe d'une

PETITE FILLE

Le visage et le corps sont affreusement brûlés. — Elle succombe, samedi matin, après avoir enduré

SOUFRANCES INDICIBLES

(Du correspondant régulier de la Presse)

Cobalt, 15. — Un épouvantable accident est venu jeter l'émoi dans notre village, vendredi dernier. Plusieurs enfants en jouant avec des allumettes mirent le feu à la robe d'une fillette de quatre ans, qui, en peu d'instants, devint une véritable torche vivante.

Attiré par ses cris et ceux de ses petits compagnons, on accourut à son secours. Mais déjà les flammes avaient fait leur œuvre et quand on eut éteint le feu, la petite fille avait déjà le visage et le corps affreusement brûlés et souffrait d'horribles tourments. Elle a succombé, samedi matin, après avoir passé une nuit terrible.

La victime était l'enfant de M. Elzéar Chenet. Son triste sort a jeté cette famille dans un sombre désespoir.

DENEGATION DE M. GOUIN

(Du correspondant régulier de la Presse)

Québec, 15. — Un journal anglais de Québec, ayant jugé bon de reproduire un article d'un confrère de Montréal, sur le remplacement probable de l'hon. M. Gouin, comme premier ministre de la province de Québec, par l'hon. M. Rodolphe Lemieux, actuellement ministre des routes et du travail à Ottawa, le représentant de la "Presse" a interviewé M. Gouin à ce propos.

"Est-il vrai, M. Gouin, que vous seriez à la veille de monter sur le banc que votre successeur désigné soit M. Lemieux, que M. Tasson doit devenir sénateur et même ministre à Ottawa", etc., etc.

A toutes ces questions M. Gouin répondit avec énergie par ces seuls mots: "C'est à moi d'y répondre à l'avenir." Il y a eu, ce matin, réunion du ministère, mais rien d'intéressant n'a transpiré de cette réunion.

TRISTE ACCIDENT

(Spécial à la "Presse")

Holyoke, Mass., 15. — Harry Dulude, âgé de 15 ans, fils de M. Théo. Dulude, de Williamstown, s'est noyé dimanche, à 3 1/2 heures de l'après-midi, dans la rivière Connecticut, près de la ville. Le corps a été retrouvé vers sept heures du soir.

LA QUOTIDIENNE

LES DEUX POLITICIENS

— Tu dis toujours du mal de moi ! — Je dis toujours du bien de toi ! — Hélas ! quel malheur est le nôtre. On ne nous aime pas !

C'est aujourd'hui le 16^e jour de l'année. Nous jouissons d'une pleine lune dont l'influence sur la température est considérable. C'est une époque d'incertitude et de malaise. Dans la campagne, le paysan se demande si la récolte sera bonne ou mauvaise. Le négociant et le financier ne risquent pas de se tromper dans leurs calculs.

Les Mécènes, émus des progrès et du besoin d'avancement qu'ont les écrivains de la presse, ont décidé de leur donner une prime de 100 francs pour leur œuvre. Les Mécènes, émus des progrès et du besoin d'avancement qu'ont les écrivains de la presse, ont décidé de leur donner une prime de 100 francs pour leur œuvre.

La fête du jour — S. S. Gu, Modeste et Crescence, marieys. L'an dernier — Ouverture de la conférence de la paix.

ENTHOUSIASME EXTRAORDINAIRE PARMI LES CONCURRENTS

Au sujet du Grand Concours de la "Presse" pour l'excursion au Saguenay. — Tout le monde veut en profiter.

DE NOUVEAUX NOMS SERONT PUBLIES DEMAIN DANS LA "PRESSE".

La popularité du concours de l'excursion au Saguenay a obtenu un succès digne de remarque. Chaque jour les excursionnistes se font plus nombreux et l'on ne sait encore quel est celui qui aura la palme et la victoire.

Un intérêt extraordinaire a été soulevé par l'offre de la "Presse". Chaque jour on apprend de quelle façon — facile, mais vraie, on peut se rendre au pays du soleil et de la fraîcheur.

Les votes de la "Presse" sont chèrement enviés. Chacun voudrait voir un parent, un ami, faire ce beau voyage du Saguenay.

De l'avis de tous, on ne peut se montrer plus patriote qu'en encourageant ceux qui se font les champions de l'idée canadienne.

Le succès de l'excursion sera des plus considérables. Ces ceux qui achèteront chez Scroggie auront droit à participer au concours de la "Presse". Nous pourrions dire la même chose de MM. Dupuis Frères et F. Lapointe.

Le temps que durera le concours est limité, et l'on ne s'attend pas à ce qu'il dure plus d'un mois.

Il y a 25 chances de gagner un voyage au Saguenay. Pour preuve de bonne foi, nous aimons à répartir les chances données au public. La maison Scroggie, la maison Dupuis, la maison Lapointe et l'administration de la "Presse" ont fourni le capital nécessaire. Il n'y a donc pas à hésiter ou à attendre; on doit se prononcer sans hésiter. Tous les jours, la "Presse" a parlé du tournoi et chacun s'est efforcé de mettre quelque chose dans l'idée qui ont présidé au concours.

Dire que ce concours sera un succès serait affirmer naïvement une chose connue. Tout ira donc pour le mieux, et dans le meilleur des mondes.

Demain, de nouveaux détails très intéressants et de nouveaux noms de maisons de commerce seront publiés dans la "Presse".

I VOTE LA "PRESSE" I VOTE

CONCOURS DE L'EXCURSION QUEBEC-SAGUENAY

Ce coupon peut être échangé pour un coupon de vote dans ce concours, si on le présente par paquets de dix, vingt-cinq ou cent, aux bureaux de la "Presse".

Compagnie de Publication de la "Presse", Montréal.

15 Juin 1908.